

Réunion du Conseil au niveau des Ministres



Orientations stratégiques du Secrétaire général de l'OCDE pour 2018

Interconnexions, Impact, Engagement : une OCDE qui donne corps à un multilatéralisme efficace

Les signes de frustration que suscite le multilatéralisme ne devraient pas éclipser les nombreux bienfaits que les pouvoirs publics et les citoyens tirent du système de coopération internationale mis en place depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est grâce à la coopération multilatérale qu'existent des instances permettant un règlement pacifique des différends ; des plateformes permettant une harmonisation des règles du jeu ; des mécanismes permettant une meilleure gestion des flux internationaux de personnes, de capitaux, de biens et de services ; ou encore des canaux permettant l'échange d'idées, de données, d'expériences et de pratiques de sorte que les pays puissent apprendre les uns des autres. La coopération et l'intégration mondiales ont joué un rôle déterminant dans l'amélioration spectaculaire du bien-être et des chances à laquelle nous avons assisté dans les 70 dernières années.

Néanmoins, le multilatéralisme est, aujourd'hui, à la croisée des chemins. Son aptitude à produire une action collective efficace qui apporte des solutions aux défis mondiaux est de plus en plus mise à l'épreuve, et il doit

répondre à une demande plus exigeante en vue d'obtenir de meilleurs résultats pour les citoyens. Cela fait naître un contexte où certains gouvernements préféreraient servir leurs objectifs par le biais de politiques nationales



Justin Trudeau, Premier ministre du Canada, en compagnie d'Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, lors d'une réunion bilatérale à Paris, le 16 avril 2018.

Photo : OCDE/Hervé Cortinat



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, avec le Cercle des stagiaires de l'OCDE, à Paris, le 29 janvier 2019. Photo : OCDE/Hervé Cortinat

ou de solutions ponctuelles plutôt que par le biais d'une action multilatérale. Le fait que de nombreuses personnes ou communautés se vivent comme les oubliés de la mondialisation et se sentent exclus des bienfaits nés de l'intensification des interconnexions et de la collaboration par-delà les frontières contribue à cette dynamique, comme nous l'avions évoqué à la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de l'année dernière. Les tendances au populisme et au protectionnisme sont une source de préoccupation, de même que la prolifération des fausses informations : les unes et les autres remettent en question le rôle d'organisations comme la nôtre, qui prônent l'ouverture et la coopération internationale et fondent leurs recommandations sur des analyses solides ancrées dans les faits, des données concrètes et des indicateurs rigoureux.

En dépit des accomplissements qui peuvent être mis à son actif, il est indéniable que le système multilatéral doit s'adapter à de nouvelles demandes et à un contexte en rapide mutation, caractérisé par de nouvelles configurations géopolitiques et une nouvelle géométrie de l'économie internationale, représentatives notamment de l'importance grandissante des économies émergentes, des interconnexions de plus en plus prononcées entre les pays et entre les individus, et par des réactions d'angoisse devant la rapidité avec laquelle l'économie numérique, les

évolutions démographiques et les nouvelles technologies transforment nos économies, nos sociétés et nos vies. Le multilatéralisme devrait aussi contribuer à apporter des réponses à ceux que le processus de mondialisation a laissés de côté. De fait, dans de nombreux secteurs, les solutions apportées par nos politiques publiques ont été tardives : la crise économique et financière qui a débuté en 2008, la montée des inégalités de revenu et de l'inégalité des chances, les distorsions qui faussent la concurrence internationale, une fiscalité perçue comme injuste, le risque lié au changement climatique et à l'épuisement des ressources naturelles, ou encore la face obscure des interconnexions croissantes (flux illicites, menaces sur la sécurité numérique, financement du terrorisme, etc.) ont fait naître le sentiment que nous ne sommes pas parvenus à évoluer au même rythme que la mondialisation de l'activité économique. D'où une remise en question du multilatéralisme lui-même. Ne pas réagir face à ce malaise de plus en plus prégnant risquerait de provoquer une régression de la coopération internationale qui aurait de graves conséquences pour la paix, le progrès et le bien-être partout dans le monde.

L'aptitude à faire progresser et à adapter le multilatéralisme à la réalité d'aujourd'hui dépend de la volonté de pays souverains à le faire. Le multilatéralisme n'est pas une fin



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Shinzō Abe, Premier ministre du Japon, présentent le rapport de la série Better Policies consacré au Japon, à Tokyo, le 12 avril 2018. Photo : Gouvernement du Japon



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE ; Esteban Moctezuma Barragán, Ministre de l'éducation du Mexique, et Gabriela Ramos, Directrice de Cabinet et Sherpa de l'OCDE, présentent *The Future of Mexican Higher Education: Promoting Quality and Equity* et *Higher Education in Mexico: Labour Market Relevance and Outcomes* à Mexico, le 10 janvier 2019. Photo : OCDE/Luis Silva

en soi, ni le seul outil à la disposition des gouvernements. Mais dans de nombreux domaines, il reste le moyen le plus concret et le plus efficace qu'ont les pays de concevoir, formuler et mettre en place des politiques propres à améliorer la vie des citoyens. L'intensification des flux transfrontaliers de personnes, de biens, de services, d'actifs, de données et de connaissances a considérablement élargi l'éventail des défis de dimension planétaire qu'aucun pays n'est en mesure de relever seul. Du fait de cette interdépendance, il arrive de plus en plus souvent que les gouvernements de différents pays soient confrontés, au même moment, à des défis connexes. Même si les contextes nationaux sont différents, les pays peuvent gagner à partager de bonnes pratiques et à tirer les leçons de l'expérience face à des problématiques semblables. Cela peut déboucher sur un resserrement de la coopération internationale et, à terme, sur des formes d'action collective plus efficaces. Ainsi, la question fondamentale pour une institution comme l'OCDE est de déterminer comment continuer à dégager de bonnes pratiques et à fournir des données concrètes sur les bienfaits et les résultats induits par l'action menée collectivement afin d'assurer que les pays affichent le niveau d'ambition nécessaire et mettent à profit le pouvoir qui est le leur de faire face, ensemble, aux défis auxquels nos concitoyens et notre planète sont confrontés. C'est la meilleure réponse que nous pouvons donner aujourd'hui à tous ceux qui, en proie à un certain désenchantement face au système multilatéral actuel, sont tentés de s'en désengager.

L'OCDE est née de la nécessité dans laquelle se sont trouvés des pays animés par une communauté de vues de trouver des réponses communes face à des défis communs. Grâce à ses méthodes de travail, ses statistiques, ses recherches, ses recommandations, ses instruments et ses normes, et à l'échange de bonnes pratiques, notre Organisation a activement contribué au système multilatéral depuis plus d'un demi-siècle, en apportant son impulsion et son concours dans différents domaines de compétence tels que la croissance économique, la productivité, les migrations, l'emploi, le développement, la fiscalité, l'éducation, la santé, le changement climatique, les échanges ou l'investissement, pour n'en citer que quelques-uns. L'OCDE, en tant qu'instance d'établissement de normes et que « laboratoire d'action » de premier plan, peut activement soutenir nos Membres et nos Partenaires dans leurs efforts pour faire face aux enjeux du monde contemporain en aidant à rendre le multilatéralisme plus souple et

plus efficace. Notre spécificité est d'allier fiabilité et flexibilité, une combinaison qui peut être particulièrement appropriée au cours de la phase de transition que traverse actuellement le multilatéralisme. Alors que notre Organisation approche de son 60^e anniversaire, qui aura lieu en 2021, et que nos Membres cherchent à refonder le multilatéralisme de sorte qu'il soit mieux à même de répondre à leurs demandes, les Orientations stratégiques du Secrétaire général pour 2018 s'articulent autour de trois principes qui visent à amplifier la valeur ajoutée que nous sommes en mesure d'apporter :

- **Interconnexions** : Comment l'OCDE peut-elle être le plus utile pour aider les pays à comprendre les effets d'une interconnexion accrue entre les individus, les économies et les systèmes, et à en récolter les fruits par le biais de la coopération multilatérale ?
- **Impact** : Quels sont les domaines d'action particuliers sur lesquels l'OCDE devrait axer ses efforts compte tenu des atouts spécifiques que lui confèrent sa valeur ajoutée et l'éventail de ses compétences ?
- **Engagement** : Quelles sont les transformations que doit opérer l'OCDE pour produire les meilleurs résultats ?

En mettant en relation tous ces éléments, l'OCDE est à même de produire les meilleures analyses de façon à expliquer les mégatendances actuelles et à aider les pays dans la marche à suivre pour y faire face.

INTERCONNEXIONS : Comment l'OCDE peut-elle être le plus utile pour aider les pays à comprendre les effets d'une interconnexion accrue entre les individus, les économies et les systèmes, et à en récolter les fruits par le biais de la coopération multilatérale ?

Dans la Vision d'avenir de l'OCDE de 2011, qui coïncidait avec le 50^e anniversaire de l'Organisation, les Membres avaient souligné leur détermination à faire de l'OCDE un réseau mondial pour l'action publique plus efficace et plus intégrateur afin de garantir qu'elle conserve son influence de façon à améliorer le bien-être de nos concitoyens dans un monde en rapide mutation. Sept ans plus tard, dans un contexte caractérisé par un rejet grandissant de la mondialisation et une érosion rapide de la confiance dans le système multilatéral et les institutions qui le soutendent, l'OCDE a un rôle important à jouer au moment

où nos pays s'appliquent à dessiner les contours d'un nouveau multilatéralisme répondant aux besoins du monde d'aujourd'hui.

L'interconnexion accrue entre les économies et les sociétés du monde entier n'est pas en elle-même une piste pour l'avenir. Mais plutôt que rompre avec cette connexion ou se retrancher à l'intérieur de ses propres frontières, les pays doivent s'entendre sur la nécessité de remettre en état et d'améliorer un système qui doit produire de meilleurs résultats. Pour l'OCDE, six pistes pourraient être déterminantes dans nos efforts pour accompagner les pays à l'heure où le multilatéralisme est remis en question et où nous devons unir nos forces afin de montrer qu'il demeure le meilleur outil pour faire face aux nombreux enjeux que nous rencontrons. Ces propositions sont le fruit des réflexions du Secrétaire général. Pour leur donner corps, il consultera les Membres pour recueillir leur avis sur leur valeur et leur faisabilité.



➤ Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, avec Mauricio Macri, Président de l'Argentine, au Sommet des dirigeants du G20 à Buenos Aires, le 30 novembre 2018. Photo : G20 Argentine



Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de 2018, à l'OCDE, à Paris, le 30 mai 2018. Photo : OCDE/Hervé Cortinat

Six propositions

1. **Une démarche plus cohérente vis-à-vis des priorités de l'action internationale**
2. **Une connexion entre les comités**
3. **Une fonction d'incubateur au service de l'établissement de normes et de la mise en œuvre effective de ces normes**
4. **Une plus grande coordination entre les OI**
5. **Des réseaux régionaux de l'OCDE**
6. **Un groupe consultatif de haut niveau auprès du Secrétaire général pour un multilatéralisme souple et efficace**

1. Une démarche plus cohérente vis-à-vis des priorités de l'action internationale

Aider à étayer et à faire avancer l'agenda relatif à la coopération internationale, telle est l'une des grandes priorités pour l'OCDE. Cela implique parfois d'être le « meilleur second rôle », notamment en ce qui concerne les processus pilotés par les Nations Unies comme le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris. Nous pouvons accompagner les pays dans la mise en œuvre des ODD, les aider à mesurer le chemin à parcourir pour atteindre les cibles, leur prêter assistance pour leurs stratégies nationales et mobiliser des financements au service du développement. L'OCDE dispose de l'une des bases de données les plus complètes



sur l'ensemble des domaines d'élaboration des politiques publiques, ce qui a toute son utilité au moment où les Membres progressent dans la mise en œuvre des ODD. De la même manière, en s'appuyant sur nos éclairages quant aux questions économiques et financières, nous continuerons d'apporter notre concours à la lutte contre le changement climatique et à promouvoir l'alignement des politiques au service de la transition vers une économie bas carbone, en collaboration étroite avec la CCNUCC, et en travaillant avec l'AIE, l'AEN et le FIT, dans leurs domaines d'expertise respectifs. Nous aiderons les pays à mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national (CDN) énoncées dans le cadre de l'Accord de Paris. Nous contribuerons à renforcer la

cohérence des politiques d'adaptation et d'atténuation et nous concourons à la mobilisation de ressources au service du financement vert. Notre contribution aux agendas mondiaux s'étend à d'autres aspects, comme les migrations internationales (forts de nos quarante ans d'expérience de l'analyse des flux et des politiques migratoires) et la réduction des risques de catastrophe. Dans d'autres domaines, comme l'éducation et la lutte internationale contre la fraude et l'évasion fiscales, nous devrions continuer d'être en première ligne en déployant notre expertise et notre avantage comparatif. Nous resterons actifs en apportant notre soutien aux présidences du G20 et du G7, ainsi qu'à d'autres instances internationales, et en faisant part de nos éclairages pour étayer les agendas auxquels nous apportons régulièrement notre contribution. Notre participation à l'ensemble de ces agendas, et les partenariats stratégiques que nous nouons avec plusieurs institutions de premier plan sur la pensée systémique, l'anticipation ou la résilience place l'OCDE dans une position privilégiée pour favoriser davantage d'innovation, une meilleure efficacité, une plus grande cohérence et une plus forte cohésion de l'action des pouvoirs publics face aux défis fondamentaux auxquels est confrontée l'humanité.

- **Prochaines étapes** : L'un des principaux atouts de l'OCDE est sa pluridisciplinarité. Nous proposons de continuer de mettre à profit cette capacité d'aider à recenser et suivre les interactions entre les différents agendas internationaux sectoriels de sorte qu'ils soient rationalisés et mieux coordonnés, que les effets d'entraînement soient plus spécifiquement pris en compte et que les synergies entre les différents domaines soient plus efficacement exploitées et portées à leur maximum. Nous pouvons contribuer à éviter une approche cloisonnée. La participation active de l'OCDE aux processus, initiatives et instances dont dépendent ces agendas offre une occasion unique de favoriser une approche plus cohérente des défis mondiaux de la part de la communauté internationale. L'initiative relative aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) et l'initiative pour la Croissance inclusive, notre capacité de prospective stratégique et les travaux menés dans toute l'OCDE sur l'environnement seront utiles pour étayer un programme d'action plus cohérent et interconnecté face à des défis de dimension mondiale et pour anticiper des risques qui se profilent.

2. Une connexion entre les comités : À terme, l'aptitude de l'OCDE à aider les pays à remodeler le système multilatéral dépendra de sa capacité à continuer de fournir une expertise fiable et fondée sur des bases solides sur laquelle les Membres et les Partenaires peuvent s'appuyer pour élaborer des politiques meilleures pour une vie meilleure. L'une des grandes priorités de notre Organisation devrait être de continuer à fournir les meilleures statistiques, de même que des analyses et des recommandations fondées sur des données concrètes, reposant sur les recherches de pointe menées par le Secrétariat et sur la validation des faits et le contrôle qualité qu'assurent nos comités. Il s'agit là d'une combinaison unique, qui s'articule sur les priorités des gouvernements et renforce l'impact des politiques. Les mécanismes d'évaluation comparative et d'examen par les pairs de l'OCDE permettent la diffusion de bonnes pratiques qui peuvent contribuer à guider les priorités de l'action multilatérale. Pour ce faire, nous devons bâtir des ponts plus nombreux et plus solides entre les différentes sphères d'action, afin de mieux appréhender les complexités et les effets d'entraînement. Il s'agit notamment d'articuler plus et mieux les travaux de nos comités, tout comme nous

l'avons fait avec nos directions, en renforçant l'horizontalité et en établissant des liens de corrélation entre les différents secteurs.

● **Prochaines étapes :** Nous proposons d'étudier les moyens par lesquels favoriser des interactions et des échanges réguliers entre les comités et les groupes d'experts de l'OCDE, en cherchant plus particulièrement à créer les espaces, les outils et les mécanismes institutionnels pour ce faire. Concrètement, nous pourrions porter à plus grande échelle l'effort consistant à réunir les Présidents de comités une fois par an dans le contexte de la RCM. Une communauté renforcée regroupant les présidents de comité et les délégués pourrait aider l'OCDE à identifier les domaines où elle pourrait être plus efficace et plus utile à la communauté internationale, à exploiter les synergies et à anticiper les tendances. Nous œuvrerons aux côtés des comités pour organiser des réunions conjointes en vue de faire progresser les approches intersectorielles, particulièrement autour des thématiques qui sont au cœur de l'agenda mondial (développement, climat, avènement du numérique, migrations, etc.).



➤ Réunion bilatérale avec Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Moon Jae-in, Président de la Corée, à Séoul, le 26 novembre 2018.

Photo : République de Corée, Cheong Wa Dae

➤ Dr Abdullah Abdullah, Chef de l'exécutif de l'Afghanistan, signe le livre d'or en compagnie d'Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, à Paris, le 21 novembre 2018.

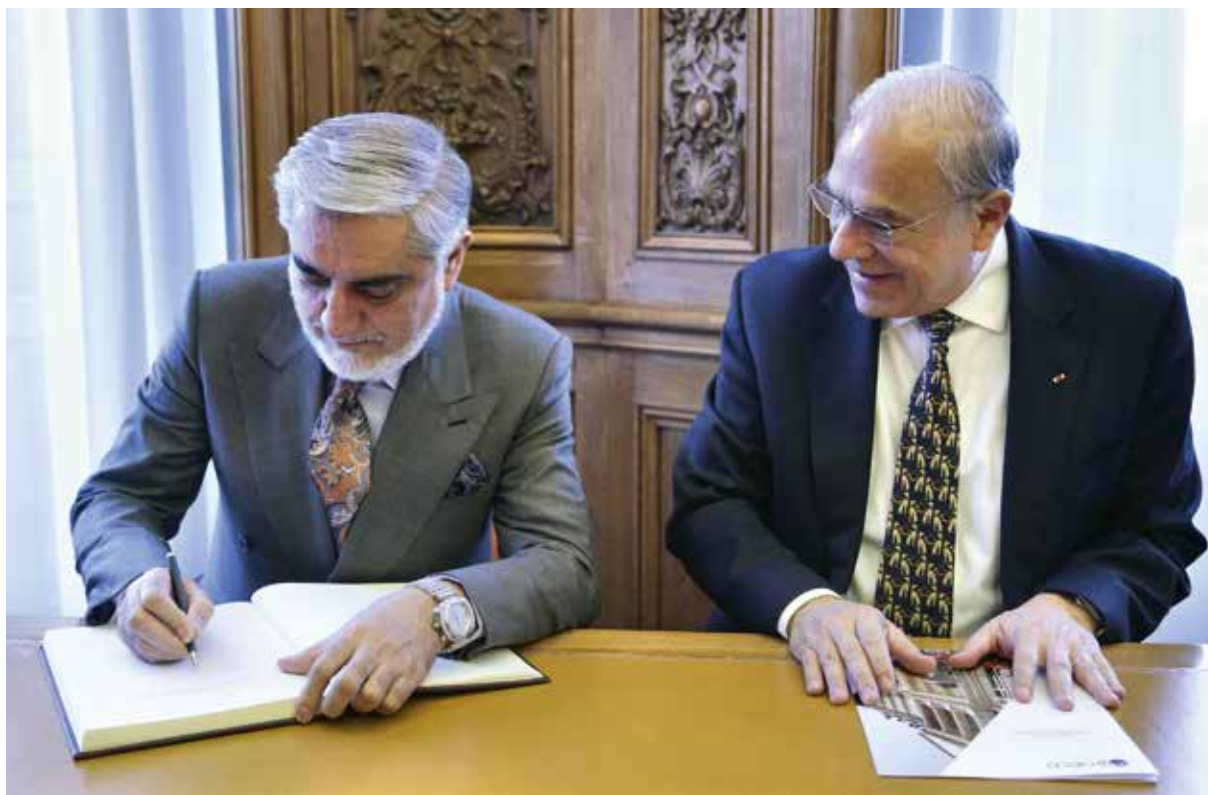
Photo : OCDE/Andrew Wheeler

3. Une fonction d'incubateur au service de l'établissement de normes et de la mise en œuvre effective de ces normes

Les recherches de pointe, les analyses et les bonnes pratiques doivent en dernier ressort se traduire par des politiques meilleures qui ont une incidence positive sur la vie de nos concitoyens. Nous avons besoin d'une mondialisation fondée sur des règles clairement définies et acceptées, qui s'appliquent à chacun de manière égale. Nous devons viser l'excellence afin d'établir des normes et standards internationaux adaptés et solides qui uniformisent les règles du jeu. L'OCDE fait figure de référence dans plusieurs domaines allant de la gouvernance d'entreprise, de la lutte contre la corruption et de la promotion de l'intégrité à la conduite responsable des entreprises et à la concurrence, à la fiscalité et aux pratiques environnementales. Cette expertise a aidé les pays à faire avancer les règles du jeu à l'échelle internationale dans ces différents domaines. Alors que nous nous livrons à un réexamen de nos normes pour garantir qu'elles sont adaptées à l'objectif poursuivi et qu'elles conservent leur pertinence et leur impact, l'insatisfaction grandissante des citoyens illustre la

nécessité d'assurer une plus large couverture et une mise en œuvre effective de ces normes parmi les pays Membres et Partenaires, et d'accélérer la définition de normes dans des secteurs essentiels soumis à des mutations technologiques rapides.

- **Prochaines étapes** : Nous proposons d'affiner le périmètre des normes existantes et d'en assurer le respect, ainsi que d'explorer les secteurs où l'OCDE pourrait jouer un rôle utile en contribuant à renforcer la collaboration multilatérale, en particulier les secteurs concernés par les nouvelles technologies. Nous devons redoubler d'efforts pour faire en sorte que les grandes économies non Membres de l'OCDE adhèrent aux principaux instruments de l'OCDE. Nous mettrons fin aux normes qui seraient devenues caduques. Plus important encore, nous devons étudier les synergies entre les normes et instruments internationaux afin de contribuer à l'élaboration d'un cadre juridique multilatéral plus cohérent et plus efficace, qui puisse aider à harmoniser les règles du jeu et à apaiser les tensions actuelles sur les échanges et les investissements étrangers.



⇒ À partir de la gauche : Vincent Fouchier, Président, Groupe de travail de l'OCDE sur les politiques territoriales dans les zones urbaines ; Ulrik Vestergaard Knudsen, Secrétaire général adjoint de l'OCDE ; Lamia Kamal-Chaoui, Directrice, Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes (CFE) ; Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE ; Juliette Foster, présentatrice radio et TV ; and Aziza Akhmouch, Cheffe de division, Villes, politique urbaine et développement durable (CFE), lors de la 7^e Table ronde de l'OCDE des maires et des ministres : Maires, ministres, et mégatendances – Principes pour l'action collective, à Athènes, le 19 mars 2019.

Photo : OCDE



4. Une plus grande coordination entre les OI : Les organisations internationales (OI) sont des acteurs essentiels au sein du système multilatéral actuel dont l'expertise enrichit le savoir collectif. Il est donc tout à fait logique que, dans le respect de leur mission et de leurs travaux respectifs, elles se renforcent mutuellement et améliorent leur coordination pour faire du multilatéralisme un instrument efficace qui donne de meilleurs résultats. Pour l'OCDE, forte de son expertise pluridisciplinaire dans de nombreux compartiments de l'élaboration des politiques publiques, il est essentiel d'assurer la complémentarité et la synergie avec les travaux d'autres organisations. En particulier avec les organisations du système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods, nous favorisons une coordination régulière, souvent dans le contexte des mandats appelant à une collaboration dans des domaines précis et émanant d'instances internationales comme le G20 et le G7. Plusieurs rapports analytiques et initiatives de dialogue sur les politiques à suivre sont des entreprises conjointes de plusieurs OI, une coopération qui renforce la pertinence et l'impact de nos travaux, et donne une importance démultipliée aux différents angles

sous lesquels nous abordons des thématiques isolées. L'OCDE a aussi facilité la mise en place d'un partenariat entre OI relatif à la coopération internationale en matière de réglementation. Toutefois, la coordination entre OI peut encore être améliorée. Un multilatéralisme efficace exige de nous une coordination plus étroite, qui nous donne les moyens de mieux servir nos pays Membres et d'apporter notre contribution à leurs agendas mondiaux.

- **Prochaines étapes :** Nous proposons de travailler avec d'autres OI en vue de mettre en place une réunion annuelle de bilan à laquelle assisteraient les responsables des OI les plus pertinentes afin d'examiner comment nos institutions peuvent mieux se coordonner, exploiter les synergies, éviter le recoupement des activités et améliorer l'alignement et la synchronisation de nos stratégies institutionnelles respectives, dans l'intérêt de nos Membres, de leurs priorités et de la communauté internationale dans son ensemble. Dans le plein respect des activités centrales et des programmes de travail respectifs de chaque organisation, ce bilan pourrait permettre d'améliorer la coordination de façon plus régulière et plus structurée.

5. Des réseaux régionaux de l'OCDE : L'adhésion à l'OCDE est l'un des plus puissants mécanismes par lesquels l'Organisation aide à renforcer l'efficacité du multilatéralisme, car les pays qui entament un processus d'adhésion améliorent leurs politiques pour les rendre conformes aux normes de l'OCDE et s'engagent à respecter un ensemble de règles internationales. La stratégie de relations mondiales de l'Organisation tient compte du fait que l'OCDE n'a pas vocation à prendre une dimension universelle. Les programmes mis en place avec les Partenaires clés, les Programmes par pays et les Programmes régionaux constituent des canaux fort utiles pour rapprocher les non-Membres des instruments, politiques et pratiques prônés par l'OCDE, ce qui se traduit par une plus large acceptation de nos normes. Le nombre élevé de pays non-Membres de l'OCDE membres du Centre de développement et la participation de non-Membres à différents comités et groupes de travail ont également contribué à approfondir l'action et à renforcer la pertinence de l'Organisation à l'échelle mondiale. Cependant, les discussions d'adhésion qui ont lieu actuellement sont l'illustration de l'attrait particulier que suscite l'adhésion à l'Organisation. Le risque d'un désengagement, à terme, et d'une prise de distance de la part de pays auxquels les Membres ne pourront proposer une telle option dans un avenir prévisible n'est pas à écarter.

● **Prochaines étapes :** Nous proposons de renforcer la stratégie de relations mondiales de l'OCDE dans l'optique de consolider peu à peu les réseaux de l'OCDE dans des régions prêtes à se rapprocher des pratiques et normes préconisées par l'Organisation. Ce pourrait être une réponse face à l'aspiration qui est celle de l'Organisation de faire en sorte que les normes et les politiques qu'elle prône comptent sur la scène mondiale, sans pour autant que l'Organisation n'acquière une dimension universelle. S'appuyant sur les travaux et programmes déjà en place, il s'agirait de mécanismes bien établis, plus ambitieux, permettant un dialogue, une collaboration et un échange d'expériences réguliers, et la mise en évidence de nouveaux domaines d'intérêt autour desquels les comités et directions bâtiraient une collaboration accrue avec les Partenaires. L'Asie du Sud-Est, l'Eurasie, l'Europe du Sud-Est, la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, l'Afrique et l'Amérique latine constitueraient le socle de cette coopération renforcée. Certains Partenaires clés, les bénéficiaires des Programmes par pays, les membres du Centre de développement de l'OCDE et des

pays spécifiques très désireux de rejoindre les rangs de l'Organisation, mais dont les aspirations à devenir un jour Membres de l'OCDE ne peuvent, pour l'heure, être satisfaites, pourraient jouer un rôle de premier plan à cet égard.

6. Un groupe consultatif de haut niveau auprès du Secrétaire général pour un multilatéralisme souple et efficace : L'OCDE peut contribuer à la réflexion menée pour déterminer quels sont les moyens d'améliorer le fonctionnement du système multilatéral existant. Sa valeur ajoutée et son expérience distinctives dans l'élaboration de solutions qui ont prouvé leur efficacité face à des défis de dimension mondiale peuvent apporter des éclairages précieux au moment où les Membres envisagent de quelle manière le multilatéralisme doit s'adapter à un nouveau contexte et gagner en efficacité et en souplesse. Notre expertise des questions de gouvernance peut être



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, accueille Carlos Alvarado, Président du Costa Rica, à l'OCDE, à Paris, le 13 novembre 2018.

Photo : OCDE/Victor Tonelli



particulièrement utile. Nous devons analyser les processus qui se sont révélés efficaces face à des défis mondiaux, et en tirer des enseignements. L'OCDE peut aider à faciliter la réflexion et le dialogue sur les caractéristiques que devrait revêtir le nouveau système multilatéral dont nos pays ont besoin, en fonction des expériences passées, qu'il s'agisse de réussites ou d'échecs.

- **Prochaines étapes :** Le Secrétaire général appellera à la création d'un Groupe consultatif de haut niveau, qui nous aidera à réfléchir à l'avenir du multilatéralisme. Ce groupe s'appuiera sur les discussions dont fait actuellement l'objet le multilatéralisme, tant à l'OCDE qu'au sein d'autres enceintes internationales. Il pourrait établir un rapport juridiquement non contraignant pour la RCM de 2019 sur les moyens de rendre le multilatéralisme plus efficace et plus souple, qui sera soumis à l'examen des pays Membres.

📍 Ludger Schuknecht, Secrétaire général adjoint de l'OCDE, et Hendrik Hoppenstedt, Ministre d'État auprès de la Chancière d'Allemagne, à Berlin, le 6 novembre 2018. Photo : OCDE

📍 S.M. le Roi Philippe VI d'Espagne et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au Forum économique mondial à Davos, le 25 janvier 2018. Photo : OCDE

IMPACT : Quels sont les domaines d'action particuliers sur lesquels l'OCDE devrait axer ses efforts compte tenu des atouts spécifiques que lui confèrent sa valeur ajoutée et l'éventail de ses compétences?

Nous proposons cinq priorités qui devraient guider nos activités dans différents domaines d'action afin de maintenir la pertinence de notre Organisation. Ces priorités de fond découlent de deux types d'interactions : d'une part, les relations entre la sphère des politiques nationales et celle des politiques internationales, qui sont de plus en plus étroitement liées et qui s'influencent mutuellement ; d'autre part, l'interaction du triptyque individu (la population)-système socio-économique (la prospérité)-écosystème global (la planète) (les trois « P »). Ces cinq priorités de fond s'inscrivent dans le prolongement de mes dernières Orientations stratégiques et du Programme 21 pour 21. Elles intègrent également les priorités exprimées par les Membres dans le cadre des échanges récents liés à la préparation du Programme de travail et Budget 2019-20, et notamment du Document de convergence informel des Ambassadeurs.

Cinq priorités de fond

1. Mesurer et promouvoir le bien-être, la durabilité et l'inclusivité

2. Renouveler le contrat social

3. Miser sur la productivité et la compétitivité

4. Préparer la transformation numérique

5. Harmoniser les règles

1. Mesurer et promouvoir le bien-être, la durabilité et l'inclusivité

Pour mener à bien la mission de l'OCDE – promouvoir des politiques meilleures pour une vie meilleure –, nous devons continuer de consolider la transformation visant à faire de l'OCDE, qui s'est jusqu'ici employée essentiellement à mesurer et à soutenir la croissance économique conventionnelle, une organisation qui concentre aussi son action sur l'amélioration du bien-être des citoyens et sur la qualité, l'équité et les effets environnementaux de la croissance. La participation de l'OCDE à ce changement de paradigme est indispensable. Elle doit faire fond sur le rapport *Towards a New Narrative* établi dans le cadre des Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC), et sur les initiatives sur la Croissance inclusive, le Vivre mieux et la Croissance verte, ainsi que sur la nouvelle Stratégie pour l'emploi, pour élaborer en définitive un nouveau discours autour de la croissance, propre à contribuer à guider l'élaboration des politiques. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement constitue à cet égard une plateforme unique en son genre d'examen mutuel par les pays de leurs progrès vers une croissance résiliente, inclusive et durable. Nous continuerons à réexaminer et à perfectionner en permanence nos modèles, nos recherches et notre analyse des politiques en recourant à une approche plus globale et pluridisciplinaire, notamment en utilisant davantage les microdonnées, les données massives et de nouvelles sources d'information. Nous nous appuyerons sur notre leadership mondial pour la mesure de l'accès aux services publics et de leur qualité, tout spécialement dans les domaines de la santé et de l'éducation, pour nous focaliser davantage sur la satisfaction des citoyens vis-à-vis de ces services et des résultats obtenus, notamment via l'initiative PaRIS. Nous accorderons également plus d'attention au logement et à d'autres aspects liés au bien-être. L'alignement des politiques sociales sur les préoccupations des citoyens déterminera les travaux à venir

de l'Organisation dans ce domaine. Il est très important pour nous de continuer les allers-retours entre recherche et analyse et aide à la mise en œuvre, entre paroles et actes, entre réflexion et action. Cela implique que, dans notre communication, nous accordions une attention plus uniforme aux aspects qualitatifs de la croissance et du bien-être, ainsi qu'à leurs aspects quantitatifs. C'est l'impact final de l'action publique qui compte.

● **Prochaines étapes** : Nous devons articuler encore plus étroitement les programmes sur la croissance inclusive et durable. Le creusement continu des inégalités de revenu et de l'inégalité des chances dans de nombreux pays Membres rend cette démarche nécessaire. L'achèvement du Cadre d'action pour une croissance inclusive, qui intègre la mesure multidimensionnelle des niveaux de vie, contribue à faire avancer les solutions. De même, nous continuerons à élargir la portée de nos instruments de mesure, au-delà du PIB, et à en affiner la précision. La sixième édition du Forum mondial de l'OCDE intitulé « Statistiques, connaissances et politiques », qui se tiendra en novembre à Incheon (Corée), contribuera à ajouter une dynamique politique en ce sens. Les travaux que nous menons au titre du Programme 2030 pour mesurer, analyser et comprendre les retombées transfrontières des politiques nationales, notamment par le biais des données sur le développement, ainsi que les microdonnées que nous avons recueillies sur la contribution des EMN et leur comportement dans les chaînes de valeur mondiales, peuvent aussi grandement améliorer nos dispositifs. Dix ans après le début de la crise financière, le projet NAEC sur la résilience intergouvernementale, qui est élaboré par plusieurs Membres, aidera les pouvoirs publics, par la gestion et la coordination, à mieux faire face aux menaces à caractère international, de la contagion financière et des catastrophes écologiques aux menaces sur la sécurité numérique ou les épidémies. La création d'un groupe consultatif de haut niveau travaillant à l'élaboration d'un nouveau discours sur la croissance dans le cadre du NAEC nous aidera à proposer de meilleures solutions en vue d'instaurer une économie circulaire plus équitable et plus résiliente, en se fondant sur des bases théoriques solides. Nos partenariats avec l'université d'Oxford, la London School of Economics, l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IASSA) et le Centre commun de recherche de la Commission européenne seront précieux à cet égard.

2. Renouveler le contrat social : L'OCDE a un rôle déterminant à jouer dans la mesure où nombre de nos pays Membres mènent une réflexion sur les fondements d'un contrat social renouvelé propre à redonner aux citoyens confiance dans leurs gouvernements, leurs institutions, le secteur des entreprises et les institutions internationales. Des tendances de plus en plus complexes au plan mondial – crises financières, monétaires ou de la dette souveraine, crise des réfugiés ou menaces sur la planète telles que le terrorisme ou le changement climatique – amènent les citoyens à se demander si ces défis peuvent être surmontés et si la prospérité et le bien-être peuvent être préservés. La mondialisation et la transformation numérique, ainsi que les évolutions démographiques, remettent en cause les approches conventionnelles de la politique sociale. Les inégalités de revenu et de patrimoine, qui s'amplifient dans de nombreux pays, risquent de défaire le tissu social et de faire douter les citoyens de leur capacité et de celle de leurs enfants à monter dans l'échelle sociale. L'inclusion de groupes traditionnellement désavantagés – minorités ethniques ou raciales, migrants, handicapés, LGBT – doit faire l'objet d'une attention constante. Une action volontariste, qui s'adresse aux citoyens dès le plus jeune âge et tout au long de leur existence, s'impose pour prévenir les inégalités au moment de la vieillesse. Par ailleurs, si des progrès ont été accomplis pour remédier aux inégalités entre hommes et femmes, d'amples disparités subsistent. Aussi longtemps qu'une moitié de la population

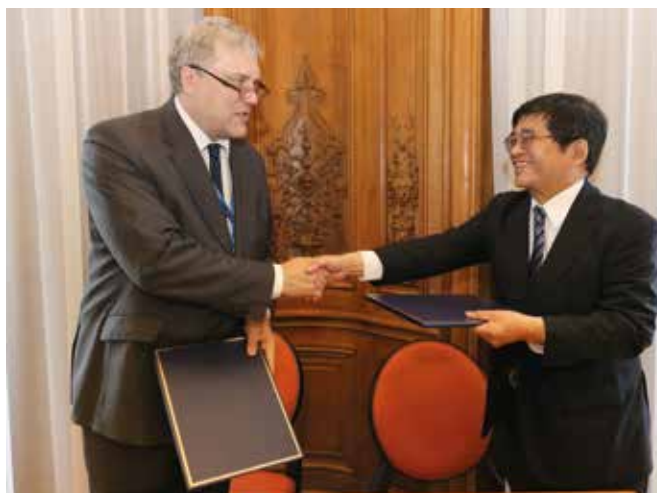
n'aura pas accès aux mêmes possibilités que l'autre, nous ne réussissons pas en tant que sociétés. Les politiques mises en œuvre doivent garantir la sécurité sans nuire au dynamisme des entreprises du fait des coûts induits ou de la pesanteur de la bureaucratie. S'appuyant sur son vaste corpus de travaux, l'OCDE peut donner des orientations et soutenir des politiques qui prennent en compte ces tendances et correspondent aux besoins de l'ensemble des groupes : les personnes âgées, les enfants et les jeunes, les pauvres, les marginalisés ou la classe moyenne. Forte de ses compétences en matière de gouvernance et des bonnes pratiques relatives à la transparence, à l'intégrité et à l'efficacité dans le secteur public, notre Organisation peut aider les gouvernements à répondre aux attentes des citoyens. L'OCDE peut aussi contribuer à donner la priorité aux travaux sur le bien-être des enfants, qu'il s'agisse de l'accueil des jeunes enfants et de l'éducation préscolaire ou de l'élimination du travail des enfants sous toutes ses formes, en particulier le trafic d'enfants, et l'abolition de l'esclavage moderne. Le renouvellement du contrat social suppose aussi un pacte de solidarité intergénérationnelle, qui préserve la biodiversité et empêche l'épuisement des ressources de notre planète. Il importera au plus haut point de procéder à une analyse des fondements sociaux et comportementaux de la coopération, à court ou à moyen terme (s'affranchissant des cycles politiques) pour parvenir à mieux comprendre quelles mesures seraient susceptibles d'aider à restaurer la confiance au sein de la société.



Michael Jeremiasz (troisième à partir de la gauche), Cofondateur de l'association « Comme les Autres » avec les membres de l'association, après son intervention à l'OCDE dans le cadre des Cafés du Secrétaire général à Paris, le 30 octobre 2018.

Photo : OCDE/Maud Bernos

● **Prochaines étapes** : L'OCDE peut contribuer à une réflexion sur un contrat social renouvelé dans le cadre duquel les citoyens se sentent partie intégrante et active de la société. Un discours expliquant comment l'État peut agir comme facilitateur, tant pour donner les moyens à chaque citoyen de réaliser pleinement son potentiel que pour contribuer à l'instauration d'un environnement favorable aux entreprises, s'avère de plus en plus nécessaire. Un constat qui est particulièrement vrai pour ce qui est des possibilités offertes aux quatre déciles du bas de l'échelle en termes d'éducation, de compétences, d'emploi, de logement et autres aspects essentiels au bien-être. En tenant compte du fait que tous les pays sont confrontés à une réalité différente, nous pouvons apporter un soutien déterminant aux pouvoirs publics pour redessiner des sociétés adaptées au XXI^e siècle, où les frontières entre les politiques nationales et internationales sont de plus en plus floues et où le rôle facilitateur de l'État doit être repensé pour prendre en considération les défis qui se font jour. Certes, ce sont les préférences de la société et l'histoire qui détermineront le périmètre et le rôle de l'État, dans la mesure où les Membres ont des positions très différentes à cet égard, mais la réflexion devrait être intéressante et utile pour eux, et ne pas donner lieu à une solution « standard ». S'appuyant sur l'Initiative de l'OCDE pour la croissance inclusive, les recommandations et la mise en œuvre des nouveaux projets concernant la Stratégie pour l'emploi, l'avenir du travail, Vers le numérique, les travaux relatifs à l'autonomisation économique des femmes et à l'accès des femmes aux postes de direction, ainsi que d'autres initiatives internationales dans lesquelles l'OCDE joue un rôle clé, comme le Global Deal, la Coalition internationale sur la rémunération égale ou encore la Global Coalition to End Child Poverty, l'Organisation peut mettre à profit son expérience plurisectorielle et contribuer à concevoir un contrat social repensé et plus inclusif. La Réunion ministérielle sur la politique sociale qui s'est tenue récemment à Montréal et le mandat confié par les Ministres en cette occasion offre une excellente plateforme à l'Organisation et à nos pays pour repenser les systèmes de protection sociale, les actualiser et les adapter à un monde en évolution. De même, les travaux menés actuellement sur l'innovation dans le secteur public, l'ouverture et la transparence, et la participation civique, sont essentiels dans ce processus, tout comme le sera la mise en œuvre d'une Approche stratégique de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption.



◆ Alar Streimann, Ambassadeur, Représentation permanente de l'Estonie auprès de l'OCDE, et Masamichi Kono, Secrétaire général adjoint de l'OCDE, à la Cérémonie de signature de l'Estonie pour la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir le BEPS (« Instrument multilatéral ») à Paris, le 29 juin 2018. Photo : OCDE/Andrew Wheeler

3. Miser sur la productivité et la compétitivité : Certains pays ont dit craindre que notre programme d'action sur l'inclusivité et la durabilité ne soit mené aux dépens de nos activités traditionnellement vouées à promouvoir la croissance économique. Nous tenons à réaffirmer une fois encore que tel n'est pas le cas. Nos travaux montrent que les inégalités, aussi bien que la dégradation de l'environnement, peuvent être préjudiciables à une croissance durable. Dans le même temps, une croissance et une création de richesse durables et responsables sont des facteurs déterminants pour parvenir à une vie meilleure, en ouvrant davantage de perspectives. C'est pourquoi l'une de nos priorités stratégiques demeurera de mettre à profit les gains de productivité et de compétitivité pour soutenir une croissance vigoureuse et la création d'emplois et de richesse. Le Forum mondial sur la productivité permet un dialogue fertile autour des politiques à même de stimuler la croissance de la productivité. Nous continuerons de centrer notre action sur l'articulation productivité/inclusivité, et d'appuyer nos Membres dans leurs efforts pour stimuler la concurrence et la compétitivité, et pour mobiliser les ressources existantes en vue de promouvoir la croissance et le bien-être dans le contexte de l'économie numérique, notamment en puisant dans la vaste réserve d'épargne pour investir dans l'éducation et les compétences. Nous nous attacherons à promouvoir



Emmanuel Macron, Président de la République française, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, lors de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres 2018, à Paris, le 30 mai 2018. Photo : OCDE/Salomé Suárez

l'investissement dans des infrastructures durables et de qualité, moyen d'améliorer la productivité et de soutenir une prospérité pérenne tout en réduisant autant que possible les retombées sociales et environnementales négatives. En plus de mieux cibler et adapter notre assistance aux pays en matière de réformes structurelles, nous devons être plus en phase avec la réalité de communautés données, pour lesquelles les mesures génériques ne donneront peut-être pas les résultats escomptés, et déterminer comment ces communautés pourraient mieux s'approprier les possibilités offertes par l'économie mondiale et la transformation numérique. Nous continuerons à renforcer les liens entre les agendas relatifs à la compétitivité et à la croissance inclusive, ainsi qu'avec les priorités de la croissance verte, et ferons progresser nos recherches sur la façon dont le système financier peut le mieux soutenir le reste de l'économie et sur les moyens par lesquels il sera possible d'éviter les crises dans l'avenir. Nous devons également collaborer avec d'autres

acteurs compétents pour assurer que le régime de protection de la propriété intellectuelle parvient à un juste équilibre entre la nécessité de stimuler l'innovation et celle de veiller à ce que les retombées profitent à l'ensemble de la société.

- **Prochaines étapes** : L'avancement d'un programme consolidé pour fournir une aide plus ciblée aux pays dans la mise en œuvre de réformes structurelles est un élément clé de notre programme d'action sur la productivité et la compétitivité ; cela devrait aider à faire le lien entre les différentes recommandations et encourager la concrétisation des réformes. Les travaux issus de la récente Conférence ministérielle sur les PME nous donneront une base solide pour faire progresser un agenda constructif dans cet important domaine, en particulier les réformes, les conditions-cadre et les mesures ciblées sur l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des PME ; nous devrions continuer d'approfondir nos travaux en utilisant les données au niveau de l'entreprise. Nous devrions également affiner nos outils et nos analyses pour aider à favoriser la création d'entreprises et veiller à ce que les entreprises les plus innovantes trouvent les ressources requises pour se développer, notamment par le biais de réglementations du marché efficaces qui permettent la concurrence, les échanges et la réaffectation de ressources. Une plus étroite proximité avec la réalité des pays rehaussera aussi l'impact de nos travaux à l'échelon local, et nous sera surtout utile pour approfondir notre réflexion sur les moteurs de l'entrepreneuriat et de la création d'emplois. Il est de première importance de se pencher aussi sur la géographie du mécontentement. Comme de nombreux Membres l'ont exprimé, il existe certaines activités économiques, comme le tourisme, dont l'OCDE devrait s'attacher à maximiser le potentiel en tant que moteurs de la croissance et du développement local. À travers notre nouveau projet horizontal sur les politiques stratégiques au service d'infrastructures durables, nous devrions aussi affiner la capacité de l'OCDE à mobiliser des investissements à long terme et à favoriser une allocation plus efficiente du capital au service de projets d'infrastructures durables et de qualité, de manière à améliorer le bien-être et à réduire la dégradation de l'environnement.

4. Préparer la transformation numérique : L'achèvement de notre projet « Vers le numérique » est de la plus haute importance. Cependant, il ne marque que le début d'une dynamique enclenchée à l'échelle de l'ensemble de

l'Organisation, qui doit déboucher sur l'élaboration de politiques meilleures pour un monde qui sera radicalement différent de celui que nous avons connu jusqu'à présent, et qui aura pris forme sur une période d'une brièveté sans précédent. Appréhender les retombées positives, mais aussi négatives, de la transformation numérique sur l'économie, la société et la vie de chacun devrait donner aux pouvoirs publics l'assise nécessaire pour mener une vaste initiative d'anticipation et de préparation. Étendre notre mandat à des travaux dans ce domaine est une priorité qui devrait permettre à la fois de préserver l'élan acquis grâce à une coordination sans faille et de mettre au point de nouveaux produits horizontaux, tels que des « boîtes à outils ». Des problématiques comme l'impact de l'automatisation sur les emplois, les enjeux fiscaux de la transformation numérique, le respect de la vie privée et la sécurité à l'ère du numérique, l'effet du virage numérique sur la concurrence, ou l'utilisation et la réglementation de l'intelligence artificielle et de la technologie du chaînage par blocs soulignent que des évolutions rapides peuvent, en peu de temps, s'imposer parmi les priorités de l'action publique. L'intelligence artificielle, l'édition génique et plusieurs autres technologies portées par la révolution numérique sont les prochains enjeux sur la liste. L'OCDE, comme les responsables de l'action publique et d'autres organisations internationales, doivent aider à rationaliser les processus décisionnels et la coordination internationale pour faire évoluer la transformation numérique vers la croissance et le bien-être, et permettre une communauté de vues sur la façon de faire face à certaines problématiques ayant des incidences sur notre présent et notre futur. Notre Organisation ne saurait rester en marge de ces débats et devrait continuer de prendre en compte cette transformation dans les différents domaines d'action et offrir aux responsables de l'action publique de nouveaux outils pour en tirer profit. Nous devons également veiller à ce que l'économie numérique profite à tous les citoyens et à toutes les entreprises. Pour ce faire, nous devons affiner notre capacité de traiter les nouveaux risques, notamment ceux qui sont induits par les clivages numériques et les questions de sécurité liées à l'internet des objets, et mieux comprendre comment maximiser la puissance transformatrice de la nouvelle économie. Nos travaux doivent libérer le potentiel d'innovation de nos économies et de nos sociétés, et en même temps prendre en compte ce que la transformation numérique pourrait produire de « maux mondiaux », comme les cyber-attaques ou les nouveaux espaces qui s'offriraient à la criminalité et à la corruption.

● **Prochaines étapes** : Il importe que l'Organisation reste en pointe dans ses mesures, études et analyses sur l'innovation et sur les mécanismes par lesquels le numérique est en train de transformer notre monde, mais il est également essentiel, pour qu'elle apporte la meilleure contribution possible, qu'elle veille à la coordination appropriée et à l'enrichissement mutuel de sa Stratégie pour l'emploi et de sa Stratégie numérique. Les prochaines étapes consisteront à mettre en œuvre ces stratégies au niveau des pays, de la même manière que nous l'avons fait avec la Stratégie sur les compétences. Dans cet esprit, nous devons demeurer la principale référence sur les moyens de doter les citoyens et les entreprises de la formation et des compétences dont ils auront besoin pour s'adapter et prospérer dans un monde du travail en évolution rapide, par l'apprentissage tout au long de la vie et l'acquisition des compétences globales, sociales et émotionnelles nécessaires pour mener une vie épanouissante. L'élaboration d'un cadre de compétences globales, et l'accent sur l'éducation préscolaire demeureront essentiels. Au-delà de l'amélioration et de la diversification des compétences, la transformation technologique nous obligera à nous interroger pour déterminer si les réglementations du marché du travail et nos régimes de protection sociale peuvent encore fonctionner correctement ou s'ils doivent être restructurés. La création d'un laboratoire d'innovation et d'un Observatoire des nouvelles technologies numériques (dont l'intelligence artificielle et le chaînage par blocs) contribuera à une meilleure compréhension de la complexité et des interactions de nos systèmes économiques, financiers, sociaux et environnementaux. Il sera déterminant de mettre davantage l'accent sur la protection de la vie privée et des données pour bâtir la confiance à l'égard du numérique ; de même, nous continuerons de centrer l'attention sur les moyens dont nous disposons pour mettre en place des infrastructures numériques en s'appuyant sur le secteur public et sur des financements publics. L'approfondissement de notre capacité de prospective stratégique et son intégration systématique à tous nos axes de travail demeurent une priorité pour faire de l'OCDE une organisation encore plus utile et pertinente à l'ère du numérique.

5. **Harmoniser les règles** : Une mondialisation équitable et inclusive est une mondialisation dans laquelle les acteurs obéissent aux mêmes règles sur un terrain régi par des principes. Nous devons entendre la frustration des pays et

des entreprises qui estiment que la concurrence n'est pas équitable, ainsi que celle des citoyens, qui jugent que le système ne bénéficie parfois qu'à certains groupes. Dans le contexte actuel, le rôle de l'OCDE pour soutenir les efforts en faveur de l'harmonisation des règles du jeu est plus important que jamais. Des normes multilatérales, aussi rigoureuses et universelles que possible, constituent la meilleure solution, et l'OCDE reste une enceinte privilégiée pour contribuer à les promouvoir, grâce à son expertise, à son pouvoir fédérateur et aux instruments qu'elle a mis en place, afin de parvenir à un consensus. Mieux comprendre quelle est l'incidence sur les entreprises, et en particulier les PME, de l'environnement dans lequel elles opèrent et des politiques suivies à leur égard peut aider les pouvoirs publics à faire en sorte que toutes les entreprises fonctionnent sur un pied d'égalité dans une économie mondialisée. Mais l'harmonisation des règles ne se limite pas à une concurrence loyale entre les pays et entre les entreprises ; elle concerne aussi les devoirs qui incombent aux entreprises, au même titre qu'aux citoyens, à l'égard de la société : comme contribuables, comme acteurs responsables et comme modèles de conduite. En consolidant et en complétant ses travaux et instruments existants sur la lutte contre la corruption, la concurrence, les entreprises publiques, la gouvernance des entreprises, le devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement et

la conduite responsable des entreprises, ainsi que sur la « face obscure » de l'économie (commerce illicite, atteintes à la cybersécurité, délinquance économique et financière ou autres flux financiers illicites), l'OCDE peut aider à redéfinir le rôle de l'entreprise dans l'économie mondiale, ainsi que sa responsabilité à l'égard de la société en général.

● **Prochaines étapes** : Au cours des prochaines années, il sera capital de s'assurer que les différentes approches des échanges et des investissements transfrontières puissent être traitées dans un contexte multilatéral, afin d'éviter la perte de richesse et de possibilités de progrès. C'est la raison pour laquelle nos efforts devraient porter sur le renforcement des mécanismes existants en vue de résoudre les différends et de corriger les déséquilibres résultant d'une concurrence déloyale, notamment les subventions ou l'ingérence de l'État. Le traitement de la question des surcapacités sidérurgiques dans le cadre du Forum mondial et l'extension de ce mécanisme et des enseignements dégagés à d'autres secteurs d'activité confrontés au même défi devraient demeurer prioritaires. L'adoption et la mise en œuvre des Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des entreprises publiques par un plus grand nombre de pays, ainsi que de nos orientations et recommandations sur les moyens de veiller à la neutralité concurrentielle entre entreprises publiques



📍 Forum mondial de l'OCDE sur le développement : Le pouvoir de 4 milliards de personnes, à Paris, le 5 avril 2018. Photo : OCDE/Andrew Wheeler



📍 Laurence Boone, Cheffe économiste de l'OCDE, lors du lancement des *Perspectives économiques de l'OCDE : Rapport intermédiaire*, à Paris, le 20 septembre 2018. Photo : OCDE/Hervé Cortinat

et privées, sont de la plus haute importance. Nous devrions renforcer les Points de contact nationaux prévus par les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il nous faut redoubler d'efforts pour améliorer les règles du jeu dans le domaine du commerce et des investissements internationaux, et leur équité, en mettant en évidence le rôle des subventions qui faussent les échanges dans un certain nombre de secteurs et en travaillant avec les pouvoirs publics à la recherche de solutions, dans le droit fil des travaux que nous menons autour du Forum sur les surcapacités sidérurgiques. Un système international fondé sur des règles et plus ouvert, plus juste et plus libre, couplé à des politiques nationales qui promeuvent la concurrence, l'innovation, les chances, et surtout, une croissance plus inclusive, est essentiel pour rallier le soutien du public en faveur du multilatéralisme. La promotion de la transparence sur la propriété effective entre les juridictions complétera la contribution que notre Organisation apporte, par le biais de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale (AEIO) et du projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), à l'harmonisation des règles du jeu entre les contribuables, particuliers comme entreprises. Le Forum mondial de l'OCDE sur la sécurité numérique et la prospérité, récemment créé, et les travaux futurs sur la Convention sur la lutte contre la corruption, sur le commerce illicite et sur les flux financiers illicites auront également une grande importance. L'avancement du programme d'action sur les PME offrira aux pouvoirs publics une plateforme pour une action cohérente à l'égard des PME et un ensemble d'instruments de nature à uniformiser les règles du jeu entre les entreprises.

ENGAGEMENT : Quelles sont les transformations que doit opérer l'OCDE pour produire les meilleurs résultats ?

L'OCDE peut contribuer à améliorer le multilatéralisme grâce à ses travaux de substance et au soutien qu'elle apporte aux mécanismes et processus institutionnels déployés pour faire en sorte que la coopération internationale soit plus souple et plus efficace. Mais en définitive, c'est la transformation de l'Organisation proprement dite, engagée pour s'adapter à de nouveaux besoins, qui déterminera sa capacité à obtenir des résultats pour ses pays Membres. Le maître-mot doit être l'engagement, et quatre principes doivent guider, pour l'avenir, cette transformation de l'OCDE :

Quatre principes

- 1. Plus d'engagement avec nos Membres**
- 2. Plus d'engagement avec nos Partenaires**
- 3. Plus d'engagement avec nos parties prenantes**
- 4. Plus d'engagement au sein de l'Organisation**

1. Plus d'engagement avec nos Membres : L'OCDE est au service de ses Membres, et nous devons faire en sorte que nos travaux présentent pour eux la plus grande pertinence et leur procure la plus grande utilité possible. Travailler pour les Membres et avec les Membres, et être à l'écoute de leurs besoins et de leurs prescriptions, continuera d'être notre priorité. Plus de 80 % des déplacements et missions du Secrétaire général se font dans les pays Membres. Nous nous emploierons à renforcer les échanges réguliers avec les délégations, et nous nous appuierons davantage sur leur rôle non seulement de représentant de leurs gouvernements auprès de l'OCDE, mais aussi de porte-parole de l'Organisation dans leurs pays respectifs. Nos Membres ont donné des orientations quant à la nécessité pour l'Organisation d'être plus efficace, et nous poursuivrons nos efforts en vue d'optimiser l'utilisation de nos ressources tout en préservant notre capacité financière à répondre à des demandes croissantes grâce à la qualité et à la crédibilité qui caractérisent nos travaux. Il est vital pour l'avenir de l'Organisation qu'elle poursuive l'ambitieuse évaluation externe indépendante qui a été engagée, en réexaminant en détail l'efficacité et l'efficacités de son système de gouvernance, de ses mécanismes de définition des priorités, de ses dispositifs de supervision et de ses méthodes de travail. Nous accompagnerons nos Membres dans cet effort et mettrons en œuvre les recommandations qui contribueront à faire de l'OCDE une organisation plus performante.

2. Plus d'engagement avec nos Partenaires : L'actualisation et l'amélioration constantes des relations mondiales de l'OCDE sont toujours des moyens essentiels d'accroître notre pertinence, dans un monde de plus en plus interconnecté. Au-delà de ma proposition de mettre davantage à profit le pouvoir de transformation de l'OCDE en consolidant les plateformes régionales, notre priorité à court terme demeure de porter à leur terme les processus d'adhésion de la Colombie, du Costa Rica et de la Lituanie, et de donner une réponse claire aux six pays qui souhaitent adhérer à l'OCDE. Des évolutions récentes ouvrent également une possibilité nouvelle d'aller de l'avant

avec les quatre Partenaires clés restants – l’Afrique du Sud, la Chine, l’Inde et l’Indonésie – en élaborant des programmes de travail plus ambitieux « en vue de leur possible adhésion ». Eu égard à la réussite de la mise en œuvre de la première vague de programmes par pays, de nouveaux programmes de ce type devraient être envisagés, lorsque c’est possible, dans l’optique d’accroître la diffusion et l’impact de nos normes. Il importera également de mettre à profit la capacité du Centre de développement d’étendre notre action de fond auprès des économies émergentes et en développement.

3. Plus d’engagement avec nos parties prenantes : Renforcer notre ouverture et notre dialogue avec les principales parties prenantes au-delà des gouvernements nationaux est l’un des domaines dans lesquels il nous faut intensifier notre action en nous appuyant sur nos travaux avec les communautés régionales et locales. Nous devons redoubler d’efforts pour dialoguer davantage avec d’autres composantes et échelons de l’administration, les acteurs sociaux (entreprises, syndicats, ONG, fondations, organisations philanthropiques et autres) et, plus important encore, les citoyens au sens large, surtout ceux qui se sentent oubliés. Dans notre communication avec les parties prenantes et les citoyens, nous devons faire moins usage de la prescription et faire plus de place à l’écoute, utiliser un langage plus simple et moins technique, et intégrer dans nos travaux l’expérience personnelle de nos interlocuteurs. Nous devons réexaminer

l’efficacité des canaux institutionnels existants afin que des voix plurielles se fassent entendre, et miser davantage sur la technologie et sur les nouvelles plateformes et formats pour nouer un dialogue mutuellement fructueux. Sur la base de l’expérience de certains comités de substance, nous devrions étudier les possibilités de créer, à terme, un comité consultatif de la société civile auprès de l’OCDE. Au-delà de l’identité de nos interlocuteurs, nous devons repenser fondamentalement le contenu et la forme de notre message, et consentir un effort considérable pour rationaliser, et réduire, ce que nous produisons et pour renforcer notre capacité à tisser le fil de notre discours en menant des campagnes cohérentes et de vaste portée. Nous devons aussi nous intéresser aux lieux où nous nous exprimons, en prenant acte du fait qu’en devenant plus présent et en améliorant l’écho donné à nos messages, au-delà des audiences habituelles, il nous faudra peut-être nous déplacer ailleurs que dans les capitales, pour répondre à la « géographie du mécontentement ». De même, alors que l’OCDE est engagée depuis dix ans dans une transformation profonde, la perception que le grand public a de l’Organisation reste ancrée dans de vieilles idées préconçues. Par conséquent, nous employer activement à actualiser l’image de l’OCDE afin qu’elle reflète mieux la réalité présente de l’Organisation – axée sur le bien-être des individus et ouverte à de nouvelles mesures du progrès – devrait être l’une de nos priorités. Nous continuerons de moderniser nos outils et supports de communication,

⇒ Angel Gurría, Secrétaire général de l’OCDE, prend la parole lors du lancement de la plateforme Business for Inclusive Growth (B4IG) avec Jeffrey Sachs, Directeur du Réseau de solutions pour le développement durable de l’ONU ; Gabriela Ramos, Directrice de Cabinet et Sherpa de l’OCDE ; et Emmanuel Faber, Président-directeur général de Danone, lors du Forum de Paris sur la paix, le 12 novembre 2018.

Photo : OCDE/Maud Bernos



notamment numériques, tout en donnant la priorité à la mesure de leur impact réel.

4. Plus d'engagement au sein de l'Organisation : L'appel en faveur d'un surcroît d'engagement vaut aussi au sein-même du Secrétariat de l'OCDE, où le renforcement de l'horizontalité, l'union autour d'objectifs communs et le décloisonnement des domaines d'action nous aideront à optimiser les retombées de notre expertise pluridisciplinaire, à améliorer notre capacité à trouver des solutions face à des problématiques interdépendantes et, en fin de compte, à produire un impact au niveau de l'action publique. C'est à cette seule condition que nous pourrions aider les États à ne plus agir en vase clos, et à mieux prendre en compte la complexité et l'interdépendance croissantes de leurs économies et de leurs sociétés. Encourager davantage les activités transversales, favoriser la pratique des postes partagés entre directions, et mettre la technologie au service de la gestion de projets et du partage de données entre plusieurs Directions, sont autant d'approches qui revêtiront une grande importance. Nous continuerons également de mettre à profit la flexibilité que la création de centres thématiques peut procurer à l'appui du développement de nouveaux axes de travail qui tirent parti de notre expertise multidimensionnelle. Il sera extrêmement important que nous nous appliquions à parachever notre stratégie numérique interne et à mener à

bonne fin plusieurs initiatives destinées à améliorer encore la sécurité, la qualité et la durabilité de nos actifs matériels et immatériels. Nous veillerons également à ce que l'OCDE reste une organisation de référence en termes de gestion ouverte, transparente et équitable, en modernisant sans cesse nos systèmes administratifs et financiers, nos régimes et politiques de gestion des ressources humaines et notre cadre de supervision. Dans le souci premier d'un fonctionnement efficace et efficient de l'Organisation, notre capacité à attirer et à conserver les talents et à favoriser la diversité et l'inclusion est le meilleur moyen de continuer de produire des résultats au service de nos Membres.

Cette désaffection grandissante à l'égard du multilatéralisme a pour corollaire la désaffection vis-à-vis des résultats de la mondialisation dont nous avons débattu à la RCM de l'année dernière. Dans les deux cas, il ne suffira pas de rejeter les critiques et de rappeler les nombreux avantages procurés par la mondialisation et le multilatéralisme. Nous devons au contraire prendre ces défis au sérieux et y répondre. En cette période charnière, l'OCDE doit prendre part à un mouvement de plus vaste portée pour redynamiser le système multilatéral. Nous avons un rôle important à jouer pour rétablir la confiance dans les organisations et les processus multilatéraux, en faisant en sorte que les retombées de leurs activités soient manifestes et largement partagées. Peu d'institutions sont mieux placées que l'OCDE pour porter des propositions de nature à mettre la mondialisation au service de tous. La faible croissance du revenu des ménages, le nombre insuffisant d'emplois de qualité, la persistance des inégalités hommes-femmes, la transmission de la pauvreté relative d'une génération à l'autre, les effets délétères des crises financières, la détérioration de l'environnement, les difficultés d'intégration des migrants – tous ces enjeux (et bien d'autres) peuvent être traités en partie grâce aux progrès de la coopération multilatérale, et tous relèvent de la compétence de l'OCDE. L'OCDE est prête à travailler main dans la main avec ses Membres, ses Partenaires et la communauté internationale au sens large pour montrer qu'un multilatéralisme renouvelé et revitalisé peut faire naître des politiques meilleures pour une vie meilleure. ■



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE (à droite), accueille Kailash Satyarthi, Prix Nobel de la paix et fondateur de la *Kailash Satyarthi Children's Foundation*, dans le cadre des Cafés du Secrétaire général. OCDE, à Paris, le 12 mars 2019. Photo : OCDE/Victor Tonelli

Conseil au niveau des Ministres 2018 : Déclaration de la Présidence

Les 30 et 31 mai 2018, le Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) s'est réuni, sous la Présidence de la France et les Vice-présidences de la Lettonie et de la Nouvelle-Zélande, sur le thème « Refonder le multilatéralisme pour des résultats plus responsables, plus efficaces et plus inclusifs ».

Tous les Membres ont félicité la Colombie et la Lituanie de l'heureuse conclusion de leur processus d'adhésion et de la signature de leurs accords d'adhésion à l'OCDE. Ils ont hâte de les accueillir en qualité de Membres à part entière de l'OCDE.

La Présidence comprend qu'un consensus moins un des Membres a été atteint sur la déclaration suivante:

- Ils reconnaissent l'importance du multilatéralisme comme facteur de paix et de prospérité partagées, grâce au renforcement du dialogue et de la coopération internationale. Récemment, il a permis des avancées concrètes dans différents domaines et cadres institutionnels : l'Accord de Paris, l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et des Objectifs de développement



durable (ODD), l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, les résultats du G20 dans de nombreux domaines et, avec l'OCDE, les réformes du système fiscal international, qu'illustre notamment le Cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), ou encore le Forum mondial sur les surcapacités sidérurgiques.

- Ils partagent la conviction que le multilatéralisme est le mode de coopération internationale le plus efficace pour traiter les enjeux globaux et préserver les biens publics, harmoniser les règles du jeu à l'échelle internationale et contribuer à la recherche de solutions communes, durables et ambitieuses aux défis actuels.
- Néanmoins, ils reconnaissent aussi la nécessité de remédier à certaines de ses limitations et insuffisances, afin de faire en sorte qu'il soit plus efficace et adapté. Les défis mondiaux d'aujourd'hui sur les plans économique et social, du travail et de l'environnement, appellent à un renouveau des ambitions, des méthodes et des instruments de l'action multilatérale.
- Dans cette « refondation du multilatéralisme », ils réaffirment que l'OCDE doit prendre sa part. Ils ont confiance dans le rôle de l'Organisation pour contribuer au développement de l'économie mondiale, selon les termes de la Convention relative à l'OCDE, qui exprime la détermination collective des Membres à réaliser la plus forte expansion possible de leur économie et à améliorer le bien-être économique et social de leurs peuples grâce à la coopération et à des consultations mutuelles. Aujourd'hui, les analyses fondées sur des données probantes de l'Organisation, ses approches reposant sur l'apprentissage mutuel et les examens par les pairs, ainsi que ses liens avec d'autres instances mondiales, peuvent aider ses Membres et ses Partenaires à bâtir un multilatéralisme meilleur en offrant des solutions ciblées, efficaces, pragmatiques et innovantes aux défis mondiaux. Ils appellent l'OCDE, à renforcer son engagement pour : i) produire des recommandations fondées sur des données probantes ; ii) établir des règles du jeu équitables, notamment au moyen de normes de haute qualité et de la diffusion de bonnes pratiques ; et iii) apporter un concours aux forums multilatéraux dans la production de résultats concrets.

1. PROMOUVOIR UNE CROISSANCE PLUS INCLUSIVE ET RÉPONDRE AUX INÉGALITÉS AU SEIN DES PAYS

- Ils sont convaincus que l'augmentation de la productivité, la poursuite de la croissance économique et le fait d'offrir à chacun des chances équitables sont les moyens les plus efficaces d'améliorer la prospérité et le bien-être. Cette croissance doit être forte, durable, équilibrée et inclusive. De nouvelles réformes structurelles, des politiques macroéconomiques complémentaires, de même que l'ouverture des marchés et l'augmentation des échanges, sont des moteurs essentiels de la croissance et de la création d'emplois, mais peuvent ne pas être suffisantes pour créer des emplois de qualité et permettre le bien-être de tous.
- Ils appuient la poursuite des efforts engagés pour répondre aux inégalités croissantes au sein de nombreux pays et œuvrer pour faire en sorte que la mondialisation ne laisse personne de côté. Ils reconnaissent le rôle que l'action et la coopération multilatérales jouent pour contribuer à promouvoir la croissance inclusive et le développement durable ainsi qu'à améliorer les politiques publiques nationales. Ils souhaitent faire des progrès en vue de favoriser l'augmentation simultanée de la productivité et de l'inclusivité en articulant l'action autour de trois axes : i) la promotion d'opportunités en matière de mobilité économique et sociale, notamment pour les plus vulnérables ; ii) des systèmes fiscaux et des régimes de prélèvements et prestations justes et efficaces, incitatifs et porteurs d'une croissance qui profite à tous ; iii) des marchés ouverts et efficaces, qui encouragent également la conduite responsable des entreprises et permettent une croissance dont chacun bénéficie.
- Ils se félicitent du nouveau Cadre d'action de l'OCDE pour les politiques de croissance inclusive et son application, à travers des analyses pluridisciplinaires s'y rapportant et à des études spécifiques par pays dans les pays intéressés. Ils invitent l'OCDE à formuler des recommandations qui soutiennent la croissance inclusive aux niveaux à la fois mondial et national. Ils demandent à l'OCDE de poursuivre ses efforts pour évaluer la contribution du secteur privé à la croissance inclusive et, s'il y a lieu, de concevoir de nouveaux indicateurs sur ce sujet, ainsi que de mener des recherches sur les effets des pratiques des entreprises sur la croissance inclusive.

- Ils se félicitent des résultats de la Conférence ministérielle sur les politiques sociales, et les travaux ambitieux à venir que les Ministres ont invité l'OCDE à envisager de mener à bien dans ce domaine. Face à la mondialisation, au progrès technologique, au vieillissement démographique, au creusement des inégalités dans un grand nombre de pays, et aux transformations du monde du travail et de la structure des ménages, de nombreux systèmes de protection sociale devront être modernisés et offrir à chacun le soutien nécessaire.
 - Ils se félicitent de la nouvelle Stratégie de l'OCDE pour l'emploi, qui fournit un cadre et des recommandations visant à aider les pays à répondre aux inégalités de revenu grandissantes et à la faiblesse de la croissance de la productivité, et à atteindre une performance plus élevée du marché du travail, pour les hommes comme pour les femmes, dans le contexte de la transformation numérique, de la mondialisation et des mutations démographiques. Ils soutiennent l'appel formulé dans la Stratégie en faveur d'un suivi des progrès de sa mise en œuvre.
 - Ils reconnaissent que le dialogue social est au cœur de ces transformations, et prennent acte de l'importance pour certains de leurs pays de l'initiative *Global Deal* menée en coopération avec l'OIT. Ils prennent note des recommandations contenues dans les déclarations du BIAC et du TUAC pour cette RCM.
 - Ils saluent la Conférence ministérielle de l'OCDE sur les PME, qui a marqué un moment important pour l'échange de bonnes pratiques entre les pays et pour les éclairages apportés à l'appui d'un agenda mondial pour les PME et l'entrepreneuriat orienté vers l'avenir. Ils se félicitent de la Déclaration sur le renforcement des PME et de l'entrepreneuriat au service de la productivité et de la croissance inclusive qui en est issue.
 - Afin de promouvoir l'emploi et la croissance durable au niveau le plus élevé possible, ils encouragent l'OCDE à continuer d'approfondir ses travaux sur la productivité pour aider les Membres à accélérer la croissance de la productivité et à placer au centre de ses travaux le bien-être économique et social des populations. Ils reconnaissent que l'OCDE constitue une plateforme importante pour des discussions multilatérales dans les domaines suivants, qui n'ont pas encore reçu une attention suffisante :
 - Même si des progrès importants ont été faits sur la réglementation du secteur financier depuis la crise de 2008, ils demandent à l'OCDE de développer ses analyses des politiques publiques susceptibles d'encourager de nouvelles évolutions du système financier dans une direction qui favorise la croissance inclusive.
 - Le bien-être des enfants est un élément clé de la croissance inclusive. Près d'un enfant sur sept est confronté à la pauvreté dans les pays Membres de l'OCDE. Ils accueillent donc favorablement les travaux de l'OCDE sur la prévention des inégalités dès la petite enfance, notamment par l'éducation et l'accueil préscolaire, et encouragent l'Organisation à continuer d'étudier ce thème en collaboration avec d'autres organisations internationales.
 - Les politiques d'éducation et de formation doivent doter les citoyens des connaissances et des compétences nécessaires pour vivre dans une société connaissant un virage numérique et une mutation de la nature des emplois. Ils encouragent l'OCDE à poursuivre ses évaluations dans le cadre de l'enquête PISA et du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) afin de développer son analyse des compétences cognitives de haut niveau les plus demandées dans la compétition internationale pour les compétences et les talents, de renforcer ses travaux sur l'éducation financière et les compétences numériques, et de poursuivre ses travaux sur l'apprentissage tout au long de la vie et sur l'avenir de l'éducation et des compétences. Ils appellent également l'OCDE à poursuivre ses travaux sur la performance des systèmes éducatifs dans les pays en développement, notamment dans le cadre de l'initiative « PISA pour le développement ». Dans ce contexte, ils reconnaissent qu'il est primordial d'offrir aux filles un enseignement et un apprentissage de qualité pour promouvoir l'égalité des sexes et la croissance inclusive.
 - Ils reconnaissent que les progrès vers l'accès de tous à la prévention sanitaire et à des soins de qualité jouent un rôle important pour réduire les inégalités, et ils soutiennent l'approche intersectorielle « Une seule santé ». Ils encouragent l'OCDE à développer ses travaux sur l'accès durable à des soins de qualité et aux traitements innovants, ainsi que sur des soins et des systèmes de santé centrés sur le patient et axés sur
-

la valeur et sur l'impact socioéconomique de l'activité physique et d'une alimentation saine.

- Ils reconnaissent que l'accès à un logement abordable, durable et de qualité est essentiel pour promouvoir une croissance inclusive et durable. Ils encouragent l'OCDE à renforcer ses travaux dans ce domaine en vue de mettre en place une approche transversale des marchés et des politiques du logement.
- Ils reconnaissent le rôle crucial d'infrastructures de qualité, d'accès ouvert et équitable, pour parvenir à une croissance inclusive et durable. Ils soutiennent l'OCDE dans son projet visant à identifier des politiques permettant de promouvoir l'investissement dans ces infrastructures, se concentrant particulièrement sur la durabilité, y compris les politiques propres à instaurer un environnement réglementaire, fiscal et concurrentiel adéquat qui assure également l'intégrité dans l'investissement.
- Ils attendent avec intérêt les résultats du projet horizontal « Assurer l'intégration efficace des migrants vulnérables », et encouragent l'OCDE à poursuivre ses

travaux pour assurer le suivi des flux migratoires et la promotion de politiques d'intégration efficaces.

- Ils réaffirment que l'égalité femmes-hommes est avant tout un droit de l'homme, mais qu'elle est aussi un moteur du développement économique et un facteur de participation socioéconomique et de cohésion sociale. Ils se félicitent du rapport « Atteindre l'égalité femmes-hommes, un combat difficile », et encouragent l'OCDE à intégrer la problématique de l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble de ses travaux y compris par exemple en fournissant des données ventilées par genre dans tout son système statistique. Ils constatent que les progrès accomplis globalement dans la réduction des écarts entre les femmes et les hommes sont lents et/ou inégaux, et que ces écarts se sont même creusés dans certains pays. Ils s'engagent par conséquent à intensifier leurs efforts pour remédier aux inégalités persistantes, notamment par l'adoption de plans et de mesures complets en vue de la prise en compte systématique et de l'amélioration de l'égalité femmes-hommes, conformément à la Recommandation de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes.



📍 Rencontre avec l'auteur Tarah Wheeler au Forum de l'OCDE, à propos de son ouvrage *Women in Tech: Take Your Career to the Next Level with Practical Advice and Inspiring Stories*, à Paris, le 29 mai 2018.
Photo : OCDE/Andrew Wheeler

2. OPPORTUNITÉS ET DÉFIS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

- Ils conviennent que la transformation numérique entraîne des changements fondamentaux et rapides, sources d'opportunités et de défis pour l'ensemble des pays. Ils encouragent l'OCDE à évaluer les incidences de cette transformation et à formuler des recommandations de manière à favoriser des gains de productivité largement partagés. Ils se félicitent du rapport d'étape sur le projet horizontal « Vers le numérique : pour une transformation au service de la croissance et du bien-être » et demandent à l'OCDE de s'appuyer sur les analyses et recommandations qui y sont exposées pour nourrir les travaux et les activités de suivi qui seront entrepris en 2019 et 2020.
- Ils reconnaissent que l'économie numérique offre aux consommateurs des avantages considérables, en leur donnant accès à des produits innovants et en ouvrant la voie à une offre élargie et à une concurrence accrue. Toutefois, ces avantages ne sauront être pleinement réalisés si les gouvernements ne prennent pas en compte

les aspects de l'activité numérique qui peuvent aussi créer des barrières à l'entrée du marché de l'économie numérique, ou réduire la concurrence qui s'y exerce. L'importance croissante des effets de réseau et des économies d'échelle dans les secteurs du numérique confèrent, dans certains cas, un pouvoir de marché conséquent à un nombre réduit d'entreprises. Les autorités de la concurrence doivent disposer d'outils adaptés pour intervenir s'il s'avère que ces entreprises abusent de leur position dominante ou restreignent la concurrence. Ils reconnaissent en particulier que la transformation numérique soulève des problématiques nouvelles quant à l'interprétation et à l'application du droit de la concurrence, et qu'il conviendra peut-être d'adapter les législations. Au vu de la nature intrinsèquement transfrontalière de l'économie numérique, ils reconnaissent en outre la nécessité d'une étroite coopération entre les autorités de la concurrence. Ils saluent les efforts de l'OCDE pour promouvoir une telle coopération.

- Ils conviennent qu'une coopération accrue pour mettre en commun les analyses et meilleures pratiques, formuler des orientations, élaborer des normes, renforcer la confiance dans le cyberenvironnement et minimiser les obstacles aux échanges numériques aidera à garantir une économie numérique ouverte. À la lumière du rapport à paraître en novembre, ils exhortent l'OCDE à poursuivre les discussions avec les diverses parties prenantes sur l'élaboration possible de principes devant guider le développement et l'application éthique de l'intelligence artificielle (IA) au profit des personnes. Ils demandent également à l'OCDE d'examiner la possibilité de formuler des principes pour soutenir l'innovation ouverte dans les technologies convergentes et notamment ses applications au domaine des neurotechnologies.
- Ils encouragent aussi l'OCDE à renforcer ses travaux sur les chaînes de blocs et les technologies y afférentes, notamment sur leurs applications hors crypto-actifs, qui permettent d'augmenter l'efficacité des transactions, d'identifier la propriété des services numériques et des biens physiques, et donc d'aider par exemple à assurer la conduite responsable des entreprises en ce qui concerne leur chaîne d'approvisionnement. Ces travaux pourraient, par exemple, examiner les utilisations des chaînes de blocs à l'appui de l'amélioration des politiques et des programmes d'action des pouvoirs publics, les questions



À partir de la gauche : Gabriela Ramos, Directrice de Cabinet et Sherpa de l'OCDE ; Jacinda Ardern, Première ministre de Nouvelle-Zélande ; et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au Forum économique mondial à Davos, le 23 janvier 2019. Photo : OCDE

concernant les produits faisant appel à cette technologie et les systèmes utilisant les chaînes de blocs, y compris comment renforcer la confiance dans cette technologie, ainsi que le traitement des produits financiers fondés sur des chaînes de blocs, en coordination avec d'autres organisations internationales travaillant actuellement sur cette thématique. Il s'agit initialement d'engager des recherches, de collecter des informations et de procéder à des analyses, dans l'optique de parvenir à des orientations pour l'action publique convenues d'un commun accord, en tant que de besoin, de façon à soutenir l'innovation tout en réduisant autant que possible les principaux facteurs de risque.

- Ils reconnaissent que le partage et l'utilisation des données, y compris les flux transfrontaliers de données, alimentent la transformation numérique, les échanges internationaux et la croissance économique et stimulent de plus en plus les systèmes de recherche, de science et d'innovation des pays. Les flux de données et l'accès gratuit et ouvert à l'internet revêtent une importance majeure pour l'avenir des échanges, ainsi que pour la compétitivité, la croissance et la création d'emplois. Ils se félicitent des travaux que mène actuellement l'OCDE pour consolider les instruments existants et envisager de poursuivre l'élaboration d'un instrument relatif à l'accès aux données, adapté aux opportunités et aux défis de l'économie d'aujourd'hui, irriguée par les données, et ils saluent les travaux que mène l'OCDE sur les flux de données transfrontaliers. Ils soutiennent également la libre circulation de l'information, dans le respect des cadres juridiques applicables à la protection de la vie privée et des données, et aux droits de propriété intellectuelle, y compris contre la publication illégitime de code source. Ils sont conscients que ces questions nécessitent, de la part de l'OCDE, la poursuite des recherches, analyses et partages d'expériences, dans l'optique de dégager, à l'avenir, des solutions faisant l'objet d'un commun accord.
- Enfin, les menaces sur la sécurité numérique et les activités numériques malveillantes se font de plus en plus nombreuses et lourdes de conséquences pour les pouvoirs publics, les individus et les organisations privées. Le renforcement de la stabilité de l'environnement numérique représente un enjeu majeur et partagé pour la prospérité et le développement économique et social. Il importe de renforcer les

mesures de sécurité numérique sur l'ensemble de la chaîne logistique, en tenant compte notamment de la progression de l'internet des objets (IdO). Ils entendent déployer des efforts supplémentaires pour réduire le risque d'insécurité numérique et garantir la confiance dans l'écosystème numérique mondial. Pour cela, ils s'engagent à développer des politiques capables de s'adapter à l'évolution du monde numérique et prenant en considération les responsabilités particulières éventuelles d'un certain nombre d'acteurs du secteur privé. Ils appellent donc l'OCDE à déterminer quel est le meilleur moyen d'élaborer des politiques publiques visant à améliorer la sécurité numérique, à examiner les rôles et responsabilités des différents acteurs dans la sécurité numérique et à partager les meilleures pratiques avec pour objectif l'élaboration d'éventuelles recommandations couvrant des sujets tels que les codes de conduite élaborés par et pour les entreprises. Ils se félicitent de la récente création du Forum mondial sur la sécurité numérique pour la prospérité, attendent avec intérêt sa réunion inaugurale ainsi que ses travaux complémentaires et accueilleraient favorablement une plus grande coordination entre le Forum mondial et des partenaires clés, au sein du G20 par exemple.

3. AGIR CONTRE LES FLUX ILLICITES ET LA CORRUPTION

- Ils sont conscients que les interdépendances qui existent au sein de l'économie mondiale demandent une action multilatérale renforcée afin de lutter contre la corruption mais aussi contre les réseaux criminels organisés, les trafics et les flux financiers illicites en lien avec des activités illégales. Ils soutiennent les travaux menés par des réseaux de l'OCDE et par d'autres organisations internationales, en pointe dans ce domaine, qui réunissent les autorités répressives autour de la lutte contre la corruption et la criminalité organisée au niveau international. Ils saluent les travaux du Groupe d'action de l'OCDE sur les délits à caractère fiscal et autres délits, qui encourage la coopération inter-organisations sur ces questions et continue de consolider et d'élargir les programmes de renforcement des capacités dans les économies des Partenaires. Ils reconnaissent à cet égard l'importance du rôle de l'Académie internationale pour les enquêtes en matière de délinquance fiscale en Italie. Ils reconnaissent par ailleurs l'importance du projet de l'Académie africaine pour les enquêtes en matière de délinquance fiscale et financière au Kenya.

- Prenant acte du rôle de premier plan joué par le Groupe d'action financière (GAFI) dans la lutte contre les activités financières illicites et de son action en tant qu'instance internationale d'établissement de normes en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ils reconnaissent que les flux financiers illicites (FFI) réduisent aussi les ressources disponibles pour l'investissement intérieur et le développement durable. Ils prennent note du rapport « Flux financiers illicites : L'économie du commerce illicite en Afrique de l'Ouest ». Ils appellent l'OCDE à poursuivre sa coopération avec le GAFI pour veiller à la pertinence et à l'intérêt mutuel des travaux engagés pour relever les défis communs posés par les activités financières illicites.
- Ils saluent les travaux du Groupe de travail de l'OCDE pour lutter contre le commerce illicite, et encouragent la finalisation de lignes directrices visant à promouvoir la transparence dans les zones franches. Ils invitent le Groupe de travail à redoubler d'efforts pour lutter contre le commerce illicite et réduire les possibilités d'action des réseaux criminels concernant la traite des êtres humains, ainsi que le trafic de migrants, le commerce illicite d'espèces protégées ou de marchandises de contrefaçon et le trafic de patrimoine culturel.
- La lutte contre la corruption joue un rôle essentiel en vue d'une mondialisation plus juste. Ils soulignent l'importance de promouvoir la pleine mise en œuvre de la Convention anticorruption de l'OCDE, ainsi que l'application effective par toutes ses Parties de leur législation relative à la lutte contre la corruption transnationale mettant en œuvre la Convention, afin de garantir la transparence et des règles du jeu équitables. Ils reconnaissent l'importance de convaincre les pays non Parties à la Convention qui sont de grands exportateurs et investisseurs étrangers à rejoindre le Groupe de travail sur la corruption et à adhérer à la Convention. Ils attendent avec intérêt l'achèvement de l'examen de la Recommandation de 2009 sur la corruption afin de renforcer la mise en œuvre de la Convention.
- L'OCDE doit adopter une approche plus complète pour combattre la corruption, en mobilisant l'ensemble des instruments pertinents y compris pour les marchés publics, ainsi que les communautés de politiques publiques, y compris les autorités chargées de la fiscalité, de la gouvernance publique, de la concurrence, de

l'aide au développement, des échanges et des marchés financiers, tout en renforçant les synergies avec d'autres organisations internationales. C'est dans cet esprit qu'ils accueillent favorablement le développement – avec le soutien du Royaume-Uni et de l'Australie – et l'application, dans le respect des mandats existants, de l'Approche stratégique en matière de lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité, qui répond à l'appel formulé en 2016 à l'OCDE à adopter une approche plus cohérente vis-à-vis de ses travaux sur la lutte contre la corruption. Ces efforts peuvent être utilement complétés par l'élaboration, par l'OCDE, de statistiques et de données améliorées permettant de mieux mesurer les pratiques de corruption.

4. UNE FISCALITÉ INTERNATIONALE PLUS JUSTE

- Ils reconnaissent que l'OCDE joue un rôle essentiel dans la promotion d'une approche multilatérale efficace fondée sur la coopération dans le domaine fiscal. Les travaux sur l'échange de renseignements et sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) ont aidé les pays et territoires à réagir aux pratiques d'évasion et de fraude fiscales à grande échelle.
 - Ils saluent l'adoption par un grand nombre de pays des instruments internationaux élaborés et établis par l'OCDE, comme la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale et la nouvelle et innovante Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2018. Ces efforts ont été inclusifs, avec une nouvelle organisation institutionnelle qui rassemble à ce jour et sur un pied d'égalité 150 juridictions au sein du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales et 116 juridictions au sein du Cadre inclusif sur le BEPS. Ils encouragent l'intensification des efforts visant à associer les pays en développement au programme d'action pour la transparence fiscale et au Projet BEPS, afin qu'ils puissent prendre part, sur un pied d'égalité, aux efforts déployés pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales internationales. L'association de nombreux pays en développement aux travaux que l'OCDE consacre aux statistiques des recettes publiques (qui couvrent désormais plus de 80 pays au total) est importante
-

pour fournir des données objectives et comparables à l'appui de la mobilisation et de l'utilisation efficaces des ressources intérieures et de la réalisation des ODD.

- Ils se félicitent du rapport intermédiaire du Cadre inclusif OCDE/G20 sur le BEPS portant sur les défis fiscaux posés par l'économie numérique. Ils prennent note de l'analyse de l'OCDE relative aux mesures provisoires. Ils sont résolus à travailler ensemble à rechercher des solutions consensuelles afin d'assurer le respect de l'équité fiscale et d'éviter le risque d'érosion des bases d'imposition. Ils notent aussi que le Cadre inclusif sur le BEPS poursuivra ce travail avec pour objectif de produire un rapport final en 2020, et un point d'étape au G20 en 2019. Ils encouragent les efforts visant à améliorer la sécurité en matière fiscale, y compris au moyen d'outils pratiques pour la prévention et le règlement efficace des litiges fiscaux transfrontaliers. En ce qui concerne la transparence fiscale, l'OCDE élaborera des recommandations sur les moyens de renforcer encore les critères d'évaluation du respect par les juridictions des normes de transparence fiscale internationalement reconnues, recommandations qui devraient être présentées au G20 Finances en juillet 2018.

- Ils saluent la participation et la contribution de l'OCDE aux travaux de la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales. Ils prennent note de la tenue, cette année, de la première conférence de la Plateforme et de l'engagement que celle-ci a pris auprès du G20 de définir un programme de travail d'ici aux prochains sommets annuels et de faire le point sur les progrès accomplis d'ici à 2019. Ils soutiennent l'assistance technique sur les questions fiscales fournie par l'OCDE aux pays en développement, y compris dans le cadre du Forum mondial et du Cadre inclusif et à la faveur de l'initiative OCDE/PNUD « Inspecteurs des impôts sans frontières », qui a vocation à aider ces pays à renforcer leurs capacités afin qu'ils puissent procéder à une vérification fiscale efficace.

5. LES ÉCHANGES ET L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAUX AU SERVICE D'UNE CROISSANCE SOLIDE ET INCLUSIVE

- Ils sont profondément convaincus qu'un système ouvert d'échanges et d'investissement a des retombées positives sur la croissance, la productivité, l'innovation, la création d'emplois et le développement, et qu'il est important de promouvoir l'uniformisation des règles du jeu, parallèlement à l'ouverture des marchés et la coopération économique internationale pour préserver et renforcer ces retombées partagées.
- Ils s'accordent sur le rôle essentiel d'un système commercial multilatéral reposant sur des règles, ouvert, libre, équitable, transparent et inclusif, dans lequel l'OMC occupe une place centrale.
- Ils réaffirment leur engagement à préserver l'ouverture de leurs marchés et à continuer à lutter contre toutes les formes de protectionnisme, tout en s'opposant fermement aux pratiques commerciales déloyales, et réaffirment à cet égard leur reconnaissance des instruments légitimes de protection commerciale conformes aux règles de l'OMC.
- Ils réaffirment qu'il est nécessaire que la communauté internationale donne suite à l'appel de l'OMC en faveur d'arrangements réciproques et mutuellement avantageux visant la réduction sensible des obstacles au commerce et la suppression du traitement discriminatoire dans les relations commerciales internationales.



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, accueille Iván Duque Márquez, Président de la Colombie, à l'OCDE, à Paris, le 12 novembre 2018.
Photo : OCDE/Victor Tonelli

- Ils réaffirment leur détermination commune à approfondir la coopération au sein de l'OCDE et avec les pays non Membres de l'Organisation, afin d'assurer l'application effective et rapide du système commercial international et d'améliorer le fonctionnement de l'OMC dans l'optique de renforcer ses fonctions de négociation, de suivi et de règlement des différends, notamment en pourvoyant tous les postes vacants actuels et à venir à son Organe d'appel.
 - Ils reconnaissent l'importance d'un système ouvert d'échanges et d'investissement pour la croissance économique, tout en prenant acte du fait que la mondialisation ne profite pas à tous. Ils soulignent qu'ils ont besoin de renforcer la coopération économique internationale pour contribuer à garantir des règles du jeu équitables et promouvoir les échanges et l'investissement. Aussi se félicitent-ils de l'appel en faveur d'une approche intégrée des politiques formulé dans le rapport *Mettre les échanges au service de tous*, qui a été publié par l'OCDE en 2017, grâce à un ensemble de politiques commerciales, nationales et internationales plus moderne, complet et cohérent, afin de veiller à ce que le système dans son ensemble fonctionne mieux pour plus de personnes, et encouragent l'OCDE à poursuivre les travaux dans ce domaine. Ils approuvent également les travaux de l'OCDE sur le commerce numérique, qui revêtiront une importance fondamentale dans les années à venir. Ils insistent sur l'importance de poursuivre les efforts en cours visant à fournir une base factuelle à l'appui de l'amélioration des politiques commerciales conformément aux priorités établies, tout en demandant que de nouvelles analyses soient rapidement menées, afin de répondre aux préoccupations actuelles relatives aux politiques commerciales en lien avec les distorsions sur les marchés internationaux qui contribuent à des surcapacités mondiales dans certains secteurs.
 - Ils partagent le point de vue selon lequel d'importantes surcapacités dans des secteurs clés tels que l'acier et l'aluminium sont de graves sources de préoccupation pour le bon fonctionnement du commerce international, la création de technologies innovantes et la croissance durable de l'économie mondiale. Le phénomène est exacerbé par une expansion des capacités grâce à des aides ou des financements publics, une situation de concurrence déloyale provoquée par l'existence de substantielles subventions génératrices de distorsions sur le marché et par la taille des entreprises publiques, des transferts de technologie forcés et des exigences ou des préférences de contenu local. Face à cette préoccupation essentielle, ils conviennent de renforcer la coopération au sein de l'OMC et d'autres instances, en tant que de besoin, afin d'éliminer de tels états de fait et d'autres pratiques protectionnistes et déloyales, qui faussent le jeu du marché.
 - Ils appellent à l'élimination urgente des surcapacités sidérurgiques, des subventions et d'autres formes d'aides directes et indirectes de l'État qui en sont à l'origine. Ils se félicitent du rôle du Forum mondial sur les surcapacités sidérurgiques, mandaté par les Dirigeants du G20 et facilité par l'OCDE, en sa qualité d'enceinte principale pour une action collective portant sur les capacités sidérurgiques excédentaires. Ils appellent à la rapide et pleine mise en œuvre des recommandations adoptées à la réunion ministérielle du Forum tenue à Berlin le 30 novembre 2017, appelant notamment à recenser les aides publiques qui contribuent aux surcapacités et à mettre en place des mesures assorties d'échéances précises en vue de leur élimination d'ici juin 2018. Ils encouragent l'OCDE à continuer de faciliter les travaux du Forum et à souligner l'urgente nécessité d'éviter les surcapacités dans d'autres secteurs, comme l'aluminium ou les technologies de pointe.
 - Ils conviennent de la nécessité d'élaborer des règles internationales plus efficaces pour continuer de traiter la question des subventions qui faussent le marché et autres formes d'aides de l'État, y compris celles qui proviennent d'entreprises publiques ou qui leur sont destinées. Ils exhortent aussi l'OCDE à poursuivre l'examen de l'éventail des politiques de soutien public qui conduisent à des distorsions du marché, en particulier dans le secteur de l'aluminium, et à envisager d'accélérer et d'étendre ces travaux à d'autres secteurs, en adoptant une approche prenant en compte les chaînes de valeur pour répertorier l'intégralité des mesures de soutien tout au long des chaînes d'approvisionnement.
 - Ils encouragent par ailleurs le Groupe de travail du Conseil sur la construction navale (GT6) à entreprendre les tâches convenues lors de sa 126^e session entre les États membres du GT6 et les économies non Membres de l'OCDE dotées d'importantes industries de la
-

construction navale, de façon à faire face aux distorsions dans ce secteur.

- Ils encouragent les organismes de l'OCDE en charge des crédits à l'exportation à poursuivre leurs travaux visant à mettre en place et à pérenniser des règles du jeu équitables pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, réaffirment leur soutien aux travaux du Groupe de travail international sur les crédits à l'exportation, et lui demandent d'intensifier le rythme de ses travaux sur ce thème majeur.
- Ils reconnaissent qu'il existe des insuffisances dans d'autres domaines qui peuvent avoir des répercussions sur les règles du jeu au niveau international, ou nuire à une croissance inclusive et durable. Ils demandent à l'OCDE de faciliter le dialogue entre ses Membres et Partenaires et de mener à bien des analyses sur lesquelles ils pourraient s'appuyer pour élaborer des accords commerciaux portant sur les liens entre les politiques commerciales et la conduite responsable des entreprises, l'environnement, les normes du travail et l'autonomisation économique des femmes. Ils appellent l'OCDE à poursuivre ses travaux sur l'intégration transversale des enjeux environnementaux, y compris dans les politiques commerciales, afin de veiller à ce que les politiques commerciales et environnementales se complètent. Ils demandent en particulier à l'OCDE de poursuivre ses travaux d'analyse pour déterminer comment intégrer des objectifs environnementaux dans les chapitres et articles pertinents des accords commerciaux.
- Ils reconnaissent l'importance de promouvoir la conduite responsable des entreprises tout au long des chaînes d'approvisionnement mondiales pour contribuer au développement durable et lutter contre toutes les formes d'exploitation humaine, en particulier le travail des enfants, le travail forcé et les formes modernes d'esclavage. Ils se félicitent de l'adoption du Guide OCDE du devoir de diligence pour la conduite responsable des entreprises. Ils s'engagent à promouvoir activement l'utilisation des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et du Guide du devoir de diligence par les entreprises opérant dans ou depuis leurs territoires. Ils demandent à l'OCDE de poursuivre ses efforts pour élargir l'adhésion à la Déclaration sur l'investissement international,

qui comprend les Principes directeurs. Ils entendent poursuivre les travaux de promotion de l'utilisation des guides sectoriels de l'OCDE pour la conduite responsable des entreprises consacrés aux minerais, aux industries extractives, à l'agriculture, à l'habillement et à la chaussure, ainsi qu'aux services financiers, et se félicitent des évaluations régulières auxquelles procède l'OCDE pour déterminer dans quelle mesure ces normes sont connues et appliquées. Ils saluent les efforts constants pour renforcer les Points de contact nationaux (PCN) et réitèrent l'engagement souscrit en 2017 de faire en sorte que les Points de contact nationaux soient pleinement opérationnels et dotés de moyens suffisants, et d'entreprendre un exercice d'apprentissage mutuel, de renforcement des capacités ou d'examen par les pairs d'ici 2021, dans le but de soumettre tous les pays à un examen par les pairs d'ici 2023. Ils attendent avec intérêt le rapport d'avancement qui sera présenté lors de la RCM de 2019.

- Ils réaffirment que l'investissement international, source importante de croissance économique inclusive, de création d'emplois et de développement durable, exige un cadre mondial ouvert, transparent et favorable. Le Code de la libération des mouvements de capitaux de l'OCDE joue un rôle essentiel à cet égard, et ils se félicitent que des Partenaires qui satisfont aux critères du Code demandent à y adhérer. Ils souhaiteraient aussi que l'OCDE continue de promouvoir des investissements internationaux durables et contribue aux travaux et réflexions sur l'amélioration du cadre international relatif à la protection des investissements. Dans ce contexte, ils sont préoccupés par les pratiques d'États qui contraignent les investisseurs à transférer des technologies à des entreprises locales, et par les investissements stratégiques à l'étranger dictés par des autorités nationales. Ils reconnaissent qu'il est nécessaire de traiter ces questions pour parvenir à des règles du jeu équitables.
- Ils saluent les efforts de l'OCDE pour soutenir les autorités de la concurrence, identifier les bonnes pratiques et améliorer les outils de leur coopération dans plusieurs domaines, tels que l'échange d'informations pour les enquêtes et la reconnaissance mutuelle des décisions dans certains cas, afin d'assurer que les régimes nationaux de droit de la concurrence puissent répondre aux défis actuels.

– Ils reconnaissent l'importance des efforts déployés par les gouvernements, notamment à travers les pouvoirs conférés en la matière aux autorités nationales de la concurrence, pour veiller à ce que l'actionnariat public et le traitement préférentiel accordé aux entreprises n'entraînent pas de distorsion de marché. Compte tenu de la présence internationale croissante et de la part de marché des entreprises publiques, ils saluent les travaux de l'OCDE sur l'élaboration de meilleures pratiques et de recommandations dans ce domaine. Ils se réfèrent en particulier aux travaux en cours en vue d'élaborer une norme de transparence mondiale pour les entreprises publiques. Ils encouragent la poursuite des travaux sur l'élaboration de lignes directrices sur la lutte contre la corruption et sur l'intégrité des entreprises publiques. Ils reconnaissent le rôle essentiel que peut jouer l'OCDE dans le domaine de la gouvernance d'entreprise en prônant la mise en place de cadres de gouvernance d'entreprise et de marchés des capitaux solides. Ils encouragent les Membres et les Partenaires à améliorer leurs cadres de gouvernance d'entreprise conformément aux Principes de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE.

6. LE CLIMAT ET L'ENVIRONNEMENT

- Ils soulignent l'urgence et l'importance de la lutte contre le changement climatique, qui appelle une action concertée et déterminée. À cette fin, ils soulignent qu'il est vital de finaliser un solide ensemble de lignes directrices lors de la COP24 de la CCNUCC qui aura lieu en Pologne, afin de rendre l'Accord de Paris pleinement opérationnel, et notent l'importance du dialogue Talanoa en 2018. Ils appellent à une intensification de l'action afin de parvenir au plus vite au plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre et de les réduire rapidement par la suite.
- Dans le contexte de l'Accord de Paris, ils accueillent les travaux de l'OCDE visant à soutenir les pays dans leur transition vers une économie bas carbone résiliente, et à démontrer l'impact économique positif des investissements dans le climat, en particulier via les travaux sur la publication « Investing in Climate, Investing in Growth », ainsi que les activités menées de longue date par le Groupe d'experts sur le changement climatique de l'OCDE et de l'AIE.



Forum mondial de l'OCDE sur l'intégrité et la lutte contre la corruption, Paris, les 27 et 28 mars 2018.
Photo : OCDE

-
- Ils soulignent l'importance de porter l'attention sur les dimensions fiscale et budgétaire de la transition, au moyen de travaux sur la tarification du carbone et sur la réforme des subventions inefficaces aux énergies fossiles qui encouragent le gaspillage, ainsi que les travaux du Projet collaboratif de Paris sur les budgets verts. Ils appellent l'OCDE à poursuivre ces travaux. Ils se félicitent des travaux que consacre l'OCDE à la résilience, y compris aux effets différenciés des risques climatiques sur les différents groupes de population et aux défis soulevés par l'adaptation des communautés côtières à la montée du niveau des mers.
 - Ils reconnaissent qu'il est important de mobiliser des flux de financement à la fois publics et privés pour soutenir la transition vers une économie à faible émission, y compris par des efforts pour parvenir à une économie bas carbone, ainsi que vers un développement résilient au climat, une utilisation durable des ressources en eau et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils appuient le rôle important que joue le Centre de l'OCDE sur la finance et l'investissement verts. Afin d'accélérer les investissements dans les domaines prioritaires, ils demandent à l'OCDE de procéder à un examen des efforts déployés pour développer des définitions, des normes et des taxonomies harmonisées sur les actifs verts et la finance durable, et de rendre compte de ses activités lors de la RCM de 2020, collaborant avec les parties prenantes compétentes de façon à exploiter des synergies et à éviter les redondances. Dans le contexte de l'article 2.1.c de l'Accord de Paris, ils demandent à l'OCDE de réaliser un examen des politiques publiques et des actions entreprises qui visent à accélérer les flux de financement vert.
 - Ils reconnaissent l'importance d'une gestion intégrée et efficiente des ressources en eau, et encouragent l'OCDE à renforcer ses travaux sur le financement des infrastructures de l'eau, notamment à l'aide d'instruments économiques prenant en compte l'importance de l'efficacité de l'utilisation de l'eau, de la répartition de l'eau entre les secteurs et de l'utilisation de sources d'eau alternatives, ainsi que sur la gestion de précipitations accrues et la prévention, la réduction et la maîtrise de la pollution des eaux. Ils reconnaissent le rôle de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'eau dans ce contexte.
 - Ils reconnaissent que la biodiversité est l'un des fondements du capital naturel et que sa préservation, son utilisation durable et sa restauration, y compris dans le cadre d'une agriculture, d'une pêche et d'une sylviculture durables, sont essentielles. Ils reconnaissent également que l'érosion de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes et de leurs services doivent être affrontées d'urgence. Dans le contexte des discussions sur le cadre mondial pour la période d'après-2020 menées au titre de la Convention sur la diversité biologique, qu'ils souhaitent transformationnel, ils reconnaissent la nécessité de veiller à ce que des politiques plus ambitieuses et plus efficaces soient mises en place et à ce que le financement de la biodiversité soit ciblé sur les programmes qui contribuent le plus efficacement à la réalisation des objectifs en rapport avec la biodiversité. Ils se félicitent des travaux actuellement menés par l'OCDE pour : i) renforcer la mesurabilité du cadre post-2020 sur la biodiversité ; ii) rendre compte de l'évolution, assurer le suivi et l'évaluation des politiques, y compris des instruments économiques et de la réforme des subventions néfastes à la biodiversité ; iii) mieux comprendre les coûts de l'inaction dans le domaine de la biodiversité et améliorer la communication à cet égard ; et iv) étudier la valeur économique de la biodiversité et des services écosystémiques, y compris les contributions que pourraient apporter les écosystèmes et les solutions basées sur la nature à l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.
 - Ils se félicitent des efforts entrepris aux niveaux national et international vers une économie circulaire et l'efficacité des ressources. Ils se félicitent des travaux de l'OCDE sur l'atteinte de la cible de 2020 pour une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et des déchets, et appellent à l'adoption d'un cadre ambitieux au-delà de 2020.
 - Ils reconnaissent que les plastiques font partie de la vie moderne, mais que leurs économies ont encore beaucoup de chemin à parcourir pour que la conception et l'utilisation des plastiques soient durables. Ils soulignent la nécessité d'appréhender pleinement, de prévenir et de réduire l'impact des déchets plastiques et des produits chimiques utilisés pour leur fabrication sur l'environnement, en particulier dans les océans,
-

et sur la santé humaine, et d'appliquer à la gestion des plastiques une approche axée sur le cycle de vie. Ils invitent l'OCDE à entreprendre de nouveaux travaux sur la chaîne de valeur des plastiques, en s'appuyant sur ceux qu'elle a déjà consacrés à la responsabilité élargie des producteurs, dans l'optique d'une réduction de leurs incidences et d'une maximisation de l'efficacité de l'action publique dans ce domaine, et à approfondir ses travaux en matière d'évaluation des risques liés aux produits chimiques. Ils demandent également à l'OCDE de mener des analyses économiques et des analyses de l'action publique qui permettront d'inciter à des choix de matériaux écologiquement plus durables. Ils accueillent avec satisfaction les efforts déployés par les pays pour supprimer progressivement ou réduire le plastique à usage unique. Ils se félicitent des travaux menés par l'OCDE visant à étudier l'économie des océans à la lumière de la mise en œuvre des ODD.

- Ils prennent note de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 14 mai, de la Résolution 72/277, « Vers un pacte mondial pour l'environnement » avec le soutien d'une grande majorité des membres, dont la totalité d'entre eux.

7. LE DÉVELOPPEMENT ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Ils se félicitent des contributions de l'OCDE aux importants résultats obtenus sur la scène multilatérale internationale, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba, qui y est rattaché. Ils sont attachés au succès de leur mise en œuvre, notamment à l'engagement de ne laisser personne de côté, facilité par les progrès continus de l'application du Plan d'action de l'OCDE à l'appui des Objectifs de développement durable, et le soutien ciblé



☞ Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et la Chancelière allemande Angela Merkel, lors d'une conférence de presse à Berlin, le 11 juin 2018.
Photo : OCDE/Hermann Bredehorst

apporté, sur demande, par l'Organisation pour la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau national. Ils prennent acte de la nécessité d'intensifier l'effort collectif pour financer les ODD. Ils saluent les efforts de l'OCDE pour approfondir ses données et ses analyses, notamment sur les effets transfrontaliers des politiques nationales. L'OCDE continuera, grâce à l'exploitation de ses données et de ses analyses, à soutenir le processus de suivi de la mise en œuvre du Programme 2030 placé sous la conduite des Nations Unies. Ils se félicitent également de la poursuite des discussions sur la coopération renforcée entre l'Organisation et les organismes de la famille des Nations Unies.

- S'agissant de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba, ils se félicitent des efforts continus déployés par l'OCDE pour collecter des données et établir de nouveaux cadres innovants de quantification statistique, tels que la mesure proposée du soutien public total au développement durable (SPTDD) actuellement à l'examen. Ils accueillent favorablement la réforme du Comité d'aide au développement (CAD), et en particulier l'accent mis sur l'impact produit par le développement et sur la mobilisation des ressources financières. Ils l'encouragent à finaliser les travaux en cours sur la modernisation de ses outils de mesure et à examiner les travaux qu'il y aurait lieu d'effectuer pour contribuer à la réalisation du Programme 2030. Ils réaffirment leurs engagements respectifs en matière d'APD, y compris, pour ceux d'entre eux qui les ont adoptés, les objectifs fixés par les Nations Unies consistant à porter à 0.7 % du revenu national brut (RNB) l'APD consentie aux pays en développement et à allouer 0.15-0.20 % du RNB sous forme d'APD aux pays les moins avancés. Ils prennent note du léger recul de l'APD totale en 2017 et de l'accroissement encourageant de l'APD consentie aux pays les moins avancés. Ils reconnaissent qu'il faut intensifier leur effort collectif pour accroître la proportion de l'aide totale fournie aux pays les moins avancés et aux pays dont les besoins sont les plus grands. Ils réaffirment le rôle que joue l'APD dans le développement durable et prennent acte de la nécessité de renforcer l'utilisation de l'APD comme catalyseur pour mobiliser des ressources financières additionnelles, y compris en provenance du secteur privé, et en démultiplier l'impact. Ils constatent avec satisfaction que l'OCDE poursuit ses efforts visant à développer une

approche transversale du financement du développement durable, notamment sur le sujet de la mobilisation des ressources intérieures, et à continuer de s'appuyer sur sa position privilégiée en matière de financement du développement. Ils sont conscients du rôle que jouera le rapport à paraître sur les perspectives mondiales du financement du développement, ainsi que des efforts entrepris pour s'ouvrir aux partenaires du secteur privé et aux autres acteurs non gouvernementaux.

- L'OCDE, en particulier à travers le CAD, les programmes régionaux de l'OCDE et le Centre de développement de l'OCDE, maintient son engagement vis-à-vis des pays en développement pour progresser davantage et aider à établir des passerelles propices à la réduction de la pauvreté et à une croissance durable. Ils appellent l'OCDE à continuer de favoriser un dialogue permanent pour s'assurer que les outils de la coopération internationale que sont notamment un soutien approprié, des partenariats et des cadres de travail, soient adaptés à leur objectif, ainsi qu'aux défis et vulnérabilités auxquels se heurtent les pays, surtout les pays les moins avancés, au cours des différentes phases de développement qu'ils traversent dans leur processus de transition. Ils reconnaissent que les pays à revenu intermédiaire restent en outre confrontés à des défis, en termes de développement, qui leur sont propres, dans des domaines spécifiques.

8. VERS UN MULTILATÉRALISME PLUS RESPONSABLE, PLUS EFFICACE ET PLUS INCLUSIF

- Ils reconnaissent que la capacité des pouvoirs publics à agir dans un monde interconnecté dépend entre autres de leur compréhension de ces interconnexions et des atouts et enjeux qui en découlent, et invitent l'OCDE à renforcer son leadership dans ce domaine. Dans ce contexte, ils demandent à l'OCDE de renforcer la mesure des flux d'actifs incorporels. Ils l'encouragent aussi à renforcer son analyse statistique et analytique du rôle des multinationales. Ils appellent l'OCDE à donner une priorité à la mesure des flux de données numériques entre les pays et au sein des pays et d'acquérir une meilleure compréhension du rôle des données dans leurs économies et dans leurs sociétés.
- Ils demeurent engagés en faveur d'une Organisation ouverte à de nouvelles idées et à de nouveaux

partenaires. Ils accueillent favorablement la collaboration avec tous les pays désireux de partager des connaissances et des savoir-faire, de promouvoir les réformes et de contribuer aux normes édictées par l'OCDE et à y adhérer. Dans ce contexte, ils soulignent l'importance des relations mondiales de l'OCDE, notamment ses relations avec les Partenaires clés (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Indonésie), ainsi que ses programmes régionaux (Eurasie, ALC, MENA, Asie du Sud-Est, Europe du Sud-Est) et ses programmes par pays (Kazakhstan, Maroc) qui, tous, jouent un rôle important dans la diffusion des normes, bonnes pratiques et recommandations de l'OCDE. Ils notent que le processus d'adhésion peut être un puissant instrument de promotion des réformes au niveau national. Ils se réjouissent aussi du lancement du Programme relatif à la Thaïlande ainsi que de l'approfondissement de la relation stratégique avec l'Asie du Sud Est, du renforcement des relations avec les Partenaires clés, selon le principe de l'intérêt mutuel, et de la poursuite des avancées dans le contexte des programmes régionaux. Ils encouragent l'OCDE à poursuivre sa collaboration avec l'Afrique subsaharienne.

- Ils saluent les efforts déployés par l'OCDE, notamment pour diffuser ses normes via le G20, le G7, l'APEC, l'ASEAN, l'Alliance du Pacifique et d'autres enceintes régionales et mondiales, et pour progresser, grâce aux échanges tenus dans ces enceintes, sur des sujets d'importance planétaire, en particulier la fiscalité, les surcapacités, les échanges et l'investissement, les réformes structurelles, les emplois et le genre.
- Ils encouragent l'OCDE à renforcer sa collaboration avec les autorités locales ainsi qu'avec la société civile, notamment le secteur privé, les instituts de recherche, les organisations professionnelles, les syndicats, les associations de jeunes et les laboratoires de réflexion. Le fait de s'appuyer davantage sur l'expertise extérieure pourrait améliorer la qualité des analyses et recommandations d'action publique de l'OCDE. Ils encouragent l'Organisation à examiner les moyens qui permettraient d'y parvenir, en les basant sur l'expérience de ses comités et sur ses autres pratiques, et à faire rapport à la RCM de 2019 sur ce sujet.
- Au fur et à mesure de son évolution, le multilatéralisme doit avancer en lien avec les territoires régionaux



Forum international de l'OCDE sur les statistiques des migrations, à Paris, le 16 janvier 2018.
Photo : OCDE/Marco Illuminati

- et locaux, leurs autorités locales, les acteurs de leur développement et leurs habitants. Ils souhaitent que cette nouvelle approche permette aux territoires de mieux bénéficier des flux économiques facilités par le multilatéralisme, et de mieux y contribuer. Ils saluent donc l'initiative de l'OCDE des Maires Champions pour une croissance inclusive et la mise en place d'un réseau de Chefs d'entreprise pour une croissance inclusive. Ils se réjouissent que l'OCDE ait contribué à la conférence Habitat III et à l'élaboration du Nouveau Programme pour les villes. Ils soutiennent l'idée mise en avant par l'OCDE selon laquelle les villes et les régions sont des acteurs importants pour contribuer à l'obtention d'avancées internationales, à l'image des Objectifs de développement durable, du Cadre d'Action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 ou de l'Accord de Paris. À cet égard, ils saluent les travaux engagés par l'OCDE en vue de promouvoir une approche du tourisme impliquant l'ensemble des niveaux administratifs.
- Ils reconnaissent l'importance de partager les meilleures pratiques, de réaliser des examens par les pairs et de fixer des normes internationales pour le fonctionnement d'un monde de plus en plus interdépendant et saluent le rôle de l'OCDE à cet égard. Ils attendent avec intérêt la mise en œuvre de la deuxième phase de l'examen du processus d'établissement de normes. Ils appellent l'OCDE à poursuivre l'examen de ses normes existantes dans des domaines clés, à continuer d'évaluer les lacunes en termes de couverture ou de mise en œuvre, et de proposer à ses Membres de nouveaux domaines nécessitant l'élaboration de normes, s'il y a lieu.
 - Afin d'améliorer l'efficacité du multilatéralisme et en vue de répondre aux défis mondiaux transversaux et de bâtir une croissance plus inclusive et durable, ils encouragent l'OCDE à adopter une approche pluridisciplinaire de ses travaux, notamment de l'élaboration de normes. Ils encouragent l'OCDE, en collaboration avec d'autres organisations internationales, à continuer le recensement des bonnes pratiques de coopération réglementaire efficace aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral. Ils l'encouragent aussi à consolider son rôle d'organisation de référence en matière de normes pour l'intégrité et la conduite responsable des entreprises, et en matière d'action menée auprès des entreprises pour les sensibiliser davantage à ces normes et à en améliorer leur compréhension.
 - Afin d'améliorer l'efficacité de ses travaux, notamment en vue d'harmoniser les règles du jeu, ils encouragent l'OCDE à continuer de promouvoir l'adhésion à ses normes au-delà des pays Membres de l'OCDE, en tant que de besoin, et d'approfondir ses travaux à l'appui de politiques et pratiques exemplaires bénéficiant à toutes les économies et pas seulement à ses Membres.
 - Tout en reconnaissant la réussite des mécanismes utilisés par l'OCDE pour la mise en œuvre de ses normes, particulièrement les mécanismes d'examen par les pairs, ils appellent l'OCDE à réfléchir aux moyens de renforcer le suivi de la mise en œuvre des normes de l'OCDE par les pays Membres et les Partenaires, et à proposer des pistes d'amélioration dans ce domaine. Dans ce contexte, ils demandent à l'OCDE d'envisager l'élaboration de plans d'action concrets en vue d'améliorer la mise en œuvre des normes jugées cruciales pour l'harmonisation des règles du jeu, par exemple dans les domaines de la gouvernance d'entreprise, de la libéralisation des flux de capitaux, de la lutte contre la corruption ou de la conduite responsable des entreprises.

9. GESTION ET LEADERSHIP

- Ils saluent les efforts du Secrétaire général pour gérer l'Organisation de la façon la plus efficace, notamment en renforçant la diversité de son personnel et l'équilibre entre femmes et hommes, ainsi que les avancées récentes concernant l'évaluation, l'optimisation des ressources, l'audit et les projets horizontaux. Ils encouragent le Secrétaire général à maintenir l'élan en faveur d'une amélioration continue de la transparence, de la gestion et des activités de l'Organisation, de telle sorte que l'OCDE soit reconnue comme une organisation à la pointe dans ces domaines.
- Ils reconnaissent le rôle du Secrétaire général dans la proposition de nouvelles initiatives, notamment dans ses Orientations stratégiques, pour considération ultérieure par le Conseil. Ils félicitent le Secrétaire général des efforts qu'il déploie afin d'améliorer la pertinence et l'impact de l'OCDE, et se réjouissent à la perspective de continuer d'œuvrer ensemble à l'élaboration de « politiques meilleures pour une vie meilleure ».
- Ils se félicitent de la désignation de la Slovaquie pour assurer la présidence de la RCM de 2019. ■

Groupe de stratégie globale 2018 : Résumé de la Présidence

19-20 novembre 2018, OCDE, Paris

Des représentants de 43 pays et, pour la première fois, de la société civile (lors de la séance plénière de la session 2) ont participé activement à la sixième réunion du Groupe de stratégie globale (GSG), organisée sur le thème « Promouvoir l'innovation et sa diffusion pour construire le monde de demain : des enjeux locaux aux défis et opportunités de dimension mondiale ». La réunion a été précédée d'une manifestation qui a réuni un petit groupe de représentants de la société civile autour du thème de la première journée de la réunion du GSG, « Encourager l'innovation au service de la productivité, de la durabilité et de l'inclusivité ». Les participants ont convenu que cette thématique, qui embrasse la quasi-totalité des axes de travail de l'OCDE, s'inscrit dans la droite lignée des priorités d'action internationales et de la mission de l'Organisation. Les échanges et les conclusions de ce GSG nourriront utilement la prochaine Réunion du Conseil au niveau des Ministres, en 2019.

La Présidente a ouvert la réunion en rappelant que la croissance tirée par l'innovation aide à relever les défis d'aujourd'hui. De fait, on constate une corrélation positive entre la performance d'un pays en matière d'innovation et le développement de son économie. Elle a également fait observer que les dépenses consacrées à la recherche-développement augmentent partout dans le monde. Elle a rappelé que les pays, petits et grands, peuvent obtenir d'excellents résultats en matière d'innovation, pour peu qu'ils se dotent de politiques adaptées. Elle a indiqué que l'avenir du travail, et notamment l'adéquation des qualifications de la population active, représente un défi de taille pour l'ensemble des pays, et insisté sur la nécessité de favoriser la diffusion de l'innovation, en particulier au niveau local. Enfin, elle a mis l'accent sur le rôle essentiel de l'OCDE sur toutes ces questions.

Dans son exposé liminaire, le Secrétaire général a commencé par souligner que l'innovation et le progrès technologique sont essentiels à l'amélioration du bien-être et à l'instauration de systèmes économiques plus durables et plus inclusifs. Il a insisté sur le rôle des responsables de l'action publique pour promouvoir l'innovation et veiller à ce qu'elle profite à l'ensemble des citoyens. Il a fait observer que, paradoxalement, la période actuelle est marquée à la fois par un rythme

d'innovation sans précédent et par un ralentissement des gains de productivité, une perte de dynamisme des entreprises dans nombre d'économies de l'OCDE et un creusement des écarts entre les entreprises et les régions à la pointe, et celles restées à la traîne. Il a relevé qu'une partie du problème semble tenir au fait que l'innovation est de plus en plus l'apanage d'un nombre limité d'entreprises de pointe, qui concentrent non seulement les bénéfices et les gains de productivité, mais aussi les dépenses de R-D et autres investissements. Il a souligné que pour que l'innovation demeure un levier de croissance et de bien-être, il convient de maintenir des conditions cadres qui stimulent les investissements connexes et favorisent l'ouverture commerciale, une concurrence solide et la collaboration entre les entreprises, les universités et les établissements de recherche ainsi que des stratégies d'amélioration des compétences et des politiques du marché du travail renforcées. Il a également insisté sur le fait que le nouveau visage de l'innovation appelle de nouveaux choix politiques face aux phénomènes de concentration d'entreprises imputables à une dynamique du presque tout au gagnant, à l'importance croissante des données dans l'innovation et à l'émergence de modèles économiques inédits, avec en filigrane les questions de respect de la vie privée et d'éthique, en particulier pour ce qui concerne l'intelligence artificielle. En conclusion, il a rappelé la nécessité d'œuvrer

pour répartir plus largement les avantages de l'innovation au bénéfice d'une croissance plus inclusive, en levant les barrières qui entravent sa diffusion et en veillant au maintien d'une concurrence effective, à l'échelle tant infranationale qu'internationale.

Lancée à l'occasion de la réunion du GSG, l'édition 2018 des Perspectives de la science, de la technologie et de l'innovation de l'OCDE a apporté une mine d'informations et d'éclairages qui ont nourri les débats. L'une des conclusions phares a été l'émergence de nouveaux acteurs de la R-D comme les pays nordiques et, plus récemment, la Chine et la Corée. Autre constat mis en exergue dans la publication, la baisse du financement public direct de la R-D dans les économies de l'OCDE est allée de pair avec une diminution du rôle des États dans la R-D et la recherche fondamentale, tandis qu'un nombre relativement restreint de multinationales du secteur du numérique ont pris de l'importance. Les données sont aussi devenues des intrants de production ; quant à l'intelligence artificielle, ses progrès sont rapides, et plus particulièrement le fait de grands acteurs du secteur privé. Le nouveau rôle des données dans les activités d'innovation ayant des incidences économiques

et sociétales majeures et l'évolution rapide de l'innovation mettent les décideurs au défi d'exercer une surveillance appropriée ; c'est la raison pour laquelle les Perspectives préconisent de mettre davantage l'accent sur des évaluations proactives et sur la collaboration par le biais de l'élaboration de codes de conduite et de la mise en place d'expérimentations conjointes public-privé et de « bacs à sable » réglementaires.

Les participants ont fait part de leurs observations sur les nombreuses opportunités qui naissent de l'innovation, et en particulier de la transformation numérique. Ils ont également évoqué les différents modèles de financement de l'innovation et l'importance de mettre en place des cadres d'action favorables. Ils ont souligné la nécessité de mettre l'accent sur davantage de recherche et de « données sur les données », et de réévaluer les risques supportés par différents segments de la société. Ils ont insisté sur les défis que la transformation numérique représente pour les PME traditionnelles et l'importance de préserver l'entrée sur les marchés. Ils ont rappelé combien il importe de maintenir la concurrence, d'intégrer de nouveaux acteurs et de briser les silos traditionnels, ainsi que d'investir dans l'amélioration



Reunion du Groupe de stratégie globale à l'OCDE, à Paris, le 11 décembre 2018. Photo : OCDE/Hervé Cortinat



📍 José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au lancement des *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO*, à Paris, le 3 juillet 2018. Photo : OCDE/Hervé Cortinat

des compétences et les infrastructures, en particulier dans l'accès au haut débit.

Fort de son expertise pluridisciplinaire, l'OCDE a un rôle déterminant à jouer dans la plupart de ces domaines, en qualité de forum d'échanges sur les meilleures pratiques, de pourvoyeur de statistiques internationales d'une grande fiabilité, d'auteur d'analyses et de prescripteur de recommandations d'action.

ENCOURAGER L'INNOVATION AU SERVICE DE LA PRODUCTIVITÉ, DE LA DURABILITÉ ET DE L'INCLUSIVITÉ

Les débats menés au titre de ce volet de la réunion ont mis en évidence le rôle que peut jouer l'innovation en tant que levier de productivité, de durabilité et d'inclusivité, tout en aidant à remédier à un certain nombre d'écueils liés à cette phase de l'innovation en particulier.

Les exposés prononcés lors de la séance d'ouverture et du dîner par des experts invités, le Secrétariat et des représentants de la société civile ont mis en avant la nécessité de mettre en place des conditions cadres pour l'innovation qui en assurent le caractère inclusif et qui aient des répercussions positives sur tous les groupes de revenu. Ils sont convenus que l'innovation peut être nourrie en misant sur une éducation et une recherche de qualité, ainsi qu'une science ouverte et reproductible. M. Vetterli, l'un des experts invités à s'exprimer, a souligné l'importance de l'ouverture internationale, de l'autonomie des chercheurs et de la coopération avec le secteur privé. En tant que représentant du secteur de la recherche, il a également présenté quelques-uns des enjeux de la transformation numérique, en mentionnant en particulier l'accès aux données et le recrutement de talents dans les domaines de compétence souhaités.

Les intervenants ont par ailleurs souligné en quoi l'innovation et les nouvelles technologies peuvent être

mises au service des personnes défavorisées ou en situation de handicap (ex. : les villes « intelligentes »). Néanmoins, ils ont également fait observer que l'innovation peut toutefois aggraver les inégalités par ses retombées sur le marché du travail et sur les salaires, et les disparités dans l'accès aux technologies, ce qui aussi pour effet de brider les gains de productivité et de contribuer à un effet de polarisation, phénomène par lequel les entreprises les plus productives sont en mesure d'attirer les travailleurs qualifiés, ont accès aux capitaux et aux technologies, tandis que les entreprises moins performantes restent à la traîne. Les travailleurs peu qualifiés ont beaucoup moins de possibilités d'accéder à des formations qualifiantes, et souvent les programmes de formation ne sont pas en rapport avec le métier qu'ils exercent. Le Secrétariat a souligné que cet état de fait, caractérisé d'un côté par la vitesse et le dynamisme de l'innovation et, de l'autre, par de fortes inégalités en termes d'accès et de chances, appelle à un réexamen des politiques publiques dans un souci de durabilité et d'inclusivité. La fracture numérique entre les femmes et les hommes a été présentée comme un défi à relever, étant donné que dans la majorité des pays étudiés, les femmes ont moins accès aux technologies mobiles, moins accès aux capitaux, et qu'elles innovent moins. Dans le monde numérique, elles sont sous-représentées dans les filières STIM et des technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que dans le secteur des TIC en général, et au niveau de l'encadrement en particulier. Le Secrétariat a également confirmé, en s'appuyant sur une analyse préparée pour le G20, que les progiciels développés et téléchargés dans le nuage étaient pour l'essentiel produits par des équipes exclusivement masculines. Si le développement de l'intelligence artificielle reproduit des stéréotypes genrés, il contribuera à accentuer cette fracture et, compte tenu de la complexité des technologies concernées, il ne sera pas facile d'y remédier. Ce sont autant de facteurs qui plaident en faveur de la mise en place de politiques qui favorisent l'inclusion numérique par le biais des systèmes éducatifs et des marchés du travail, et définissent une approche éthique de l'utilisation des algorithmes garantissant que les humains gardent le contrôle des technologies émergentes, potentiellement porteuses de profonds bouleversements. En outre, le Secrétariat a dressé le constat d'une concentration croissante dans l'économie, et d'une augmentation des marges en particulier dans le secteur du numérique, et a fait ressortir la nécessité de mieux diffuser les technologies dans tous les secteurs économiques. L'économie des plateformes et les données massives appellent également

à repenser la politique de la concurrence et mettent en évidence l'urgente nécessité d'accélérer le déploiement des technologies existantes et de faire passer la nouvelle génération de solutions « vertes » du stade de la recherche à celui de la commercialisation.

Les participants ont salué l'occasion qui leur était offerte d'entendre l'avis de représentants de la société civile quant aux incidences de l'innovation sur le quotidien de différents segments de la société, notamment ceux présentant le plus grand risque d'être laissés pour compte. Ils ont convenu que l'OCDE devrait poursuivre le dialogue avec les groupes de la société civile, afin que leurs points de vue puissent éclairer l'analyse des politiques et la formulation des recommandations.

Compte tenu de l'évolution rapide des processus d'innovation, les participants ont jugé qu'il serait utile de réexaminer les politiques d'innovation afin de s'assurer qu'elles restent pertinentes. Ils ont également fait observer que les données sont devenues une ressource essentielle pour de nombreux secteurs et que l'intelligence artificielle (IA) ouvre le champ des possibles, grâce à une puissance de calcul décuplée. Pour autant, les données ne vont pas sans poser des problèmes en termes d'accès, de respect de la vie privée, de protection et de droits de propriété. Si tous les secteurs sont susceptibles d'être concernés, de nombreux participants ont cité l'exemple de la santé, où l'innovation au service de l'inclusivité et de la durabilité prend tout son sens.

Pour ce qui est de la productivité et de l'inclusivité, les participants ont réaffirmé l'importance de promouvoir une innovation à visée universelle, compte tenu du creusement des écarts de productivité entre les entreprises, qui contribue à freiner la croissance de la productivité globale, avec des conséquences aussi sur les inégalités sous l'effet de la dispersion des salaires entre les entreprises et les secteurs (effet de polarisation). Ils ont mis en relief les effets notables de la concentration des entreprises dans tous les secteurs, mais en particulier dans le monde numérique, ainsi que l'augmentation des marges, qui peut être révélatrice d'un accroissement du pouvoir de marché. Ils ont rappelé combien il importe de veiller à ce que toutes les entreprises, et notamment les PME, puissent bénéficier des avancées technologiques, et se lancer dans l'innovation. De nombreux participants ont plaidé en faveur d'une hausse significative des dépenses publiques de R-D

à l'appui de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Le partage des connaissances entre les niveaux d'administration et la promotion de la recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire devraient contribuer à soutenir ces efforts.

Les participants ont rappelé que l'innovation change la donne sur les marchés du travail et crée une demande de compétences nouvelles, et que les personnes présentant un faible niveau d'instruction sont les plus exposées au risque de perdre leur emploi sous l'effet de l'automatisation. D'où la nécessité d'innover et d'adapter les politiques dans un certain nombre de domaines, notamment pour ce qui est des mesures d'activation, de la protection sociale, des compétences, de la formation des adultes et du dialogue social, le but étant d'éviter que l'innovation ne devienne synonyme d'exclusion des marchés du travail.

Concernant la durabilité, les participants ont rappelé que l'innovation verte est essentielle à la lutte contre les défis environnementaux, la transition vers une économie bas carbone et la réalisation des engagements pris au titre de l'Accord de Paris. Il a également été question de la baisse des efforts d'innovation écoppatible entre 2010 et 2015. Dans le même esprit, on a insisté sur l'importance de fixer un prix élevé et stable sur la pollution et le carbone afin d'encourager l'innovation verte, et de promouvoir une utilisation stratégique des marchés publics en vue de favoriser la diffusion des innovations vertes.

On a aussi débattu de la nécessité éventuelle de mieux réglementer l'intelligence artificielle, de mettre à niveau les infrastructures, d'élargir l'accès aux données, de renforcer la coopération entre les secteurs public et privé et le monde universitaire dans le domaine de l'innovation et de moderniser les politiques de la concurrence compte tenu du pouvoir de marché croissant dans certains secteurs particulièrement innovants, puis réfléchi aux types de politiques qu'il est souhaitable de mettre en place en faveur des PME.

De nombreux participants ont souligné le rôle crucial de la collaboration internationale pour mettre l'innovation au service des individus et de la planète. Le Japon, en particulier, a fait état de sa volonté de faire de la collaboration en matière d'innovation inclusive et durable le thème central de sa Présidence du G20. La Présidence française du G7 placera également la transformation



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, accueille Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président du Ghana à l'OCDE, Paris, le 31 octobre 2018. Photo : OCDE/Andrew Wheeler

numérique et l'intelligence artificielle au rang de ses priorités. Les participants ont fait valoir que les transferts de technologies entre les pays et entre les secteurs public et privé constituent des mécanismes de coopération tangibles à l'appui de la diffusion des avantages de l'innovation.

Dans l'ensemble, les participants ont convenu que l'on ne pourra parvenir à une croissance plus durable et plus inclusive sans des politiques d'innovation bien pensées. Les pouvoirs publics jouent un rôle déterminant dans l'instauration de conditions cadres de nature à stimuler l'innovation, comme la sécurité juridique, des infrastructures de qualité, un système éducatif souple et un marché du travail adapté. Si la transformation numérique offre de formidables opportunités à l'ensemble des pays, des individus et des entreprises, il incombe aux pouvoirs publics de s'assurer que l'innovation serve au mieux l'intérêt général. Pour ce faire, il faudra aussi collecter de nouvelles données, élaborer des nouveaux indicateurs sur l'évolution du numérique et évaluer ses

incidences sur la prospérité et le bien-être des citoyens – autant de domaines phares dans lesquels l'OCDE est appelée à mener des travaux et apporter son soutien. Cette vague d'innovation nécessitera l'adoption de nouvelles politiques aux niveaux tant national qu'international, auxquelles l'OCDE apportera sa contribution. L'OCDE poursuivra son programme d'action, et notamment ses travaux sur la mesure, par le biais de son projet sur la transformation numérique, qui entrera en 2019 dans sa seconde phase, et contribuera à la réalisation de travaux complémentaires sur l'IA, la technologie des chaînes de blocs, et les incidences des révolutions de la production et des données. Les participants ont indiqué compter sur l'OCDE pour établir des feuilles de route pragmatiques afin d'aider les décideurs à tirer le meilleur parti des possibilités offertes par la transformation numérique et faire en sorte qu'elle soit synonyme d'une vie meilleure pour tous. Ils ont également mis en avant le rôle de l'OCDE en tant que forum d'échanges entre les pays et facilitateur de dialogue sur l'innovation entre les secteurs public et privé, et de coopération internationale.

La Présidente a dégagé trois conclusions de cette session. Premièrement, elle a rappelé l'importance des données, en raison du potentiel qu'elles recèlent mais aussi des défis qui y sont associés, au nombre desquels la question de l'accessibilité. Deuxièmement, elle a rappelé qu'il importait de veiller à l'inclusivité de l'innovation. Les compétences et la structure du marché du travail sont des éléments clés à cet égard. Troisièmement, la Présidente a mentionné les chances et les potentialités qu'offre l'avenir, et souligné l'importance des résultats auxquels donnera lieu le projet de l'OCDE sur la transformation numérique. Il subsiste toutefois des questions ouvertes liées à la mesure de la productivité dans le secteur du numérique.

MAÎTRISER LES DÉFIS MONDIAUX DE L'INNOVATION

L'un des thèmes récurrents de ce volet de la réunion a été le renforcement de la coopération internationale dans un certain nombre de domaines, dont la fiscalité, les échanges, la concurrence et le développement. Les participants ont mis en avant le rôle que l'OCDE peut jouer en ce sens.

Dans son allocution d'ouverture, le Secrétariat a mis en évidence les interconnexions croissantes entre les pays, avec l'essor, non seulement, des relations commerciales et financières, mais aussi, plus récemment, des flux de

données. D'où l'impérieuse nécessité de disposer de davantage de « données sur les données » et de renforcer la coopération internationale, dans la mesure où les tendances en matière d'innovation transcendent les frontières et remettent en cause les notions traditionnelles de lieu, de distance et de juridiction. Le Secrétariat a fait état de l'augmentation des marges et des phénomènes de concentration observés dans de nombreux secteurs, qui sont peut-être le résultat d'économies d'échelle et d'effets de réseau à l'échelle mondiale. Le Secrétariat a précisé que cette tendance allait probablement s'accroître du fait de l'utilisation grandissante des données massives dans l'avenir.

L'expert invité à intervenir lors de la session sur les défis mondiaux a évoqué le potentiel que représente l'innovation à l'appui de la réalisation des ODD et appelé à une action privilégiant la coopération, plutôt que la concurrence et le conflit. Il a en outre mis en évidence certains écueils de la transformation numérique que sont le creusement des inégalités (à l'échelle tant infranationale qu'internationale), le renforcement du pouvoir commercial et politique de certaines grandes entreprises, et l'impact des technologies numériques sur la démocratie. Il a appelé les pouvoirs publics à prendre des mesures dans un éventail de domaines, y compris : renforcer le rôle redistributif de la fiscalité, revoir la définition de la propriété intellectuelle, accentuer le développement des capacités dans les pays à faible revenu, et encourager les partenariats public-privé afin de mobiliser les technologies (à l'image de l'IA) au service de progrès plus durables dans les domaines de la santé, de la télédétection, de la protection de l'environnement ou de l'éducation.

Les participants ont souligné le fait que l'innovation a des conséquences dans un certain nombre de domaines présentant des ramifications transnationales. Pour ce qui est des échanges, ils ont convenu que la transformation numérique crée des possibilités de diffusion de l'innovation et contribue à faire baisser les prix et à accroître la variété des biens et des services proposés. Ils ont mis en avant la responsabilité accrue des instances de réglementation à cet égard, le besoin impérieux de renforcer la coordination internationale en matière de gouvernance des flux mondiaux de données, de biens et de services, ainsi que sur les questions de sécurité et de protection de la vie privée. Ils ont par ailleurs insisté sur la nécessité de disposer de davantage de données sur les échanges numériques,

y compris par le biais de l'indice de restrictivité pour les échanges de services numériques de l'OCDE. Dans le domaine de la concurrence, certains intervenants ont plaidé en faveur d'une meilleure compréhension des causes et des conséquences des phénomènes de concentration, d'un renforcement de la coopération internationale entre les régulateurs, en particulier entre les autorités chargées de la concurrence et de la protection des données et des consommateurs. Les principes de transparence, de proportionnalité et de non-discrimination en matière de réglementation ont également été abordés. Sur le plan de la fiscalité, les participants ont évoqué la difficulté et l'urgence de s'atteler aux questions liées à l'imposition de l'économie

numérique, et souligné le rôle déterminant du projet de l'OCDE à cet égard. Ils ont indiqué attendre avec intérêt les résultats des activités que l'Organisation mène sur la fiscalité de l'économie numérique attendus en 2019 et 2020.

Les intervenants ont fait observer que l'OCDE a un rôle pluridimensionnel évident à jouer face aux défis mondiaux de l'innovation. À commencer par l'amélioration de la mesure des bienfaits et des difficultés que font naître, à l'échelle transnationale, les technologies et les services numériques en termes de bien-être. L'OCDE peut également aider à mieux appréhender les échanges numériques et à identifier une solution mondiale face aux défis de la fiscalité



de l'économie numérique, et travailler de concert avec différents acteurs sur la question de la concentration. Enfin, une autre mission attend l'Organisation : aider à la formulation de lignes directrices ou de principes internationaux sur la transformation numérique et les données, axés en particulier sur les questions d'ouverture, de protection de la vie privée et de sécurité.

La Présidente a conclu cette session sur trois pistes à approfondir. Premièrement, elle a souligné la nécessité de faire en sorte que la transformation numérique produise des résultats allant dans le sens de l'inclusivité et que les entreprises, petites et grandes, se voient

offrir des opportunités sur le marché du numérique. Deuxièmement, la Présidente a rappelé qu'il subsiste des défis liés à la rapidité des mutations technologiques et que les problématiques nationales revêtent de plus en plus un caractère international. Certaines de ces problématiques pourront faire l'objet de discussions à venir. Troisièmement, elle a insisté sur le rôle important de l'OCDE dans ce contexte, par les précieuses contributions qu'elle peut apporter sous forme d'études, de conseils sur les politiques dans divers domaines, y compris sur la mesure des échanges numériques, le maintien de la concurrence et de la compétitivité, la fiscalité internationale et la promotion de l'innovation à l'appui de la concrétisation des ODD. ■



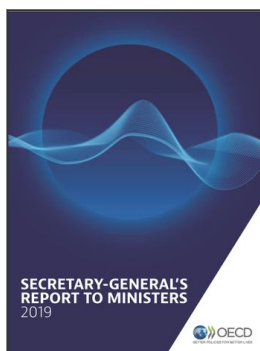
📍 Forum mondial sur la concurrence, à Paris, le 29 novembre 2018.

Photo : OCDE/Victor Tonelli

📍 Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE et Dr Abdulrahman Al Hamidy, Directeur général et Président du Conseil d'administration du Fonds monétaire arabe, à Paris, le 4 septembre 2018.

Photo : OCDE/Andrew Wheeler





Extrait de :
Secretary-General's Report to Ministers 2019

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/d4b4a55c-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Réunion du Conseil au niveau des Ministres », dans *Secretary-General's Report to Ministers 2019*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/01c8426d-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.